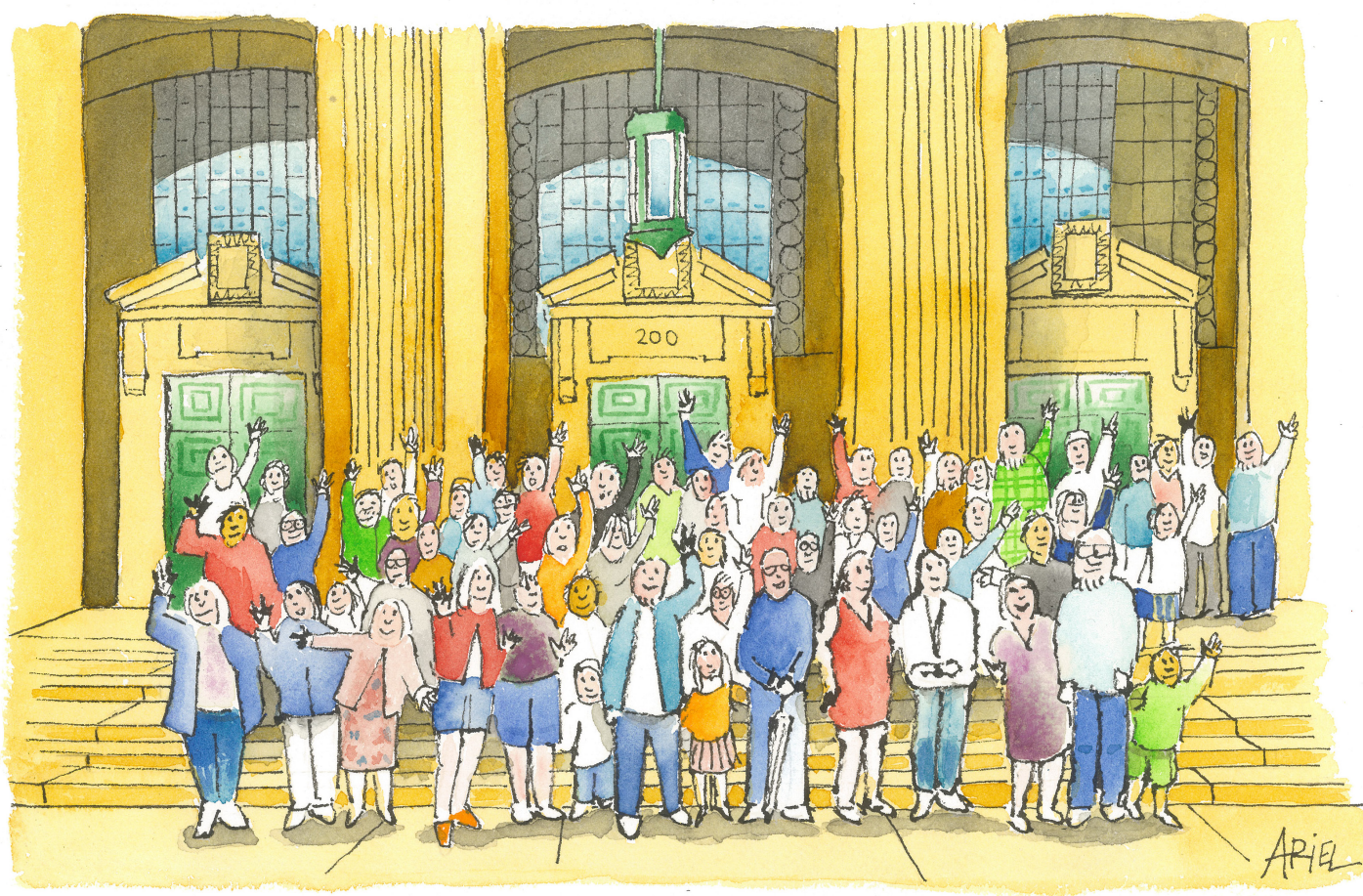




Pour une nouvelle
« révolution tranquille »
en éducation



Actes

du Grand rendez-vous citoyen sur l'éducation

5 - 6 juin 2026

Comité de rédaction : Christine Favreau, Madeleine Ferland, Maude Jodoin, Reynald Labelle, Michel Lacasse, Madeleine Patenaude, Jean Trudelle.

Révision linguistique : François Lépine

Design, illustration et mise en page : Ariel Borremans

Crédits photos : Kevin Calixte

Septembre 2026

Imprimé sur du papier recyclé

L'équipe de **Debout pour l'école** tient à remercier toutes les personnes qui ont commenté le document.

Debout pour l'école : <https://deboutpourlecole.org>

Table des matières

Préface	5
Avant-propos	7
Déroulement du Grand rendez-vous citoyen	8
Synthèse des ateliers	
Revendications (ateliers du vendredi 5 juin 2026)	
1- Un réseau scolaire commun	9
2- Une gouvernance scolaire plus démocratique	12
3- Se donner les moyens d'une éducation de qualité	15
4- Des États généraux sur l'éducation	18
Orientations (ateliers du samedi 6 juin 2026)	
1- Socialiser, une mission incontournable pour former les citoyennes et les citoyens du 21 ^e siècle	22
2- Faire de la maîtrise du français un objectif majeur à l'école	25
3- Ramener l'évaluation à une échelle humaine en sortant d'une logique comptable	28
4- Soutenir adéquatement tous les élèves à besoins particuliers	31
5- Encourager, mais encadrer des projets pédagogiques particuliers pour tous les élèves	34
6- Rapprocher l'école de la communauté	38
7- Mener des actions structurantes pour une réelle valorisation de la formation professionnelle chez les jeunes	41
8- Ancrer l'éducation dans les réalités sociales et écologiques du monde contemporain	44
« Rêver l'école de demain » : la parole aux jeunes	47
Annexes	50
Remerciements	58

Préface

Claude Lessard

On le sait, une démocratie libérale vivante n'est pas qu'affaire d'élections. Elle repose sur la participation éclairée des individus et des groupes de la société civile aux processus de délibération et de décision collectives. Cela est exigeant, mais absolument nécessaire à la poursuite d'un bien commun à la définition duquel chacune et chacun d'entre nous aura pu contribuer. John Dewey a bien élaboré cette conception de la démocratie comme un processus collectif d'apprentissage et de résolution de problèmes. Il voyait une parenté fondamentale entre la recherche du bien commun dans une arène politique et la recherche dite scientifique, les deux participant à ce qu'il appelait une enquête. Il estimait aussi que la participation devait être la plus large possible, sinon les risques de concentration du pouvoir entre les mains d'un petit groupe seraient trop grands et inévitablement de nature à promouvoir l'intérêt privé plus que le bien commun.

Qui dit participation citoyenne, dit mobilisation des personnes et des groupes, élaboration d'un point de vue, d'une demande ou d'une politique explicite, et représentation sur la place publique pour en faire valoir le bienfondé et l'urgente nécessité.

Ce que vous vous apprêtez à lire est le fruit d'une telle mobilisation citoyenne, de longue haleine et la plus inclusive possible. Sachez-le, on n'a pas affaire ici à un feu de paille, un évènement passager qui, aussitôt tenu, disparaît de notre horizon civique. Cette mobilisation repose sur une position politique simple, mais essentielle au maintien de notre démocratie : elle affirme qu'il nous faut collectivement prioriser l'éducation, dans le milieu familial, en contexte institutionnel formel, c'est-à-dire de la maternelle à l'université, dans les milieux de travail et dans les cercles informels d'éducation des adultes, pour la bonne et simple raison qu'elle est la base de toute vie sociale, de notre vivre-ensemble et de notre cohésion nationale, de la qualité de notre délibération démocratique, du développement économique et culturel de nos régions, ainsi que de celui du plein potentiel de chaque individu. C'est par l'éducation que nous nous humanisons et nous nous inscrivons dans une trajectoire personnelle et sociale.

Cette mobilisation animée par **Debout pour l'école** s'est d'abord matérialisée dans la production d'un ouvrage collectif intitulé *Une autre école est possible et nécessaire*, publié en 2022. Ce livre a servi de base pour organiser des consultations citoyennes dans les diverses régions du Québec, consultations qui ont permis d'entendre plusieurs milliers de citoyennes et citoyens faire part de leur vision de l'école québécoise et de ses problèmes urgents à régler, ainsi que formuler des pistes prometteuses pour répondre aux défis que pose l'avenir.

De ces consultations auprès de personnes actives ou retraitées, des milieux scolaires et culturels, des parents d'élèves et des jeunes, est sorti le livre blanc citoyen *Pour une nouvelle « révolution tranquille » en éducation* de **Debout pour L'École**. Soutenu par de nombreuses organisations de la société civile, celui-ci comprend quatre piliers reposant sur le désir d'une école commune et juste. Ce sont ces piliers qui ont été discutés dans la rencontre nationale de juin dernier. Et le document ci-joint rend compte des très riches échanges qui, tout au long des deux jours de cette rencontre, ont permis de mettre ces piliers à l'épreuve des contraintes de divers ordres qui complexifient leur mise en œuvre.

Car **Debout pour l'École** est désormais en mode solution; la dénonciation des dérives et des injustices de notre système d'éducation étant désormais connue, c'est à la préparation du vaste chantier collectif de réparation et de transformation qu'il importe dorénavant de s'attaquer. Ce que nous promettent, sous la forme d'États généraux sur l'éducation, trois des cinq partis politiques en compétition dans le cadre des élections d'octobre prochain. Le rapport des journées de consultation nationale regorge de pistes de solution aux problèmes urgents à résoudre. Il importe dès lors que nos élus entendent le message et y donnent suite. Du côté des acteurs de la société civile mobilisés, il faut s'assurer que l'éducation ne devienne pas un enjeu très secondaire, comme il arrive trop souvent; aussi, la vigilance s'impose pour éviter éventuellement une dilution des demandes et une réfection de façade du système éducatif.

L'histoire du Québec révèle que les grandes réformes en éducation, comme celle des années soixante élaborée par la Commission Parent, ou celle de 1995-1996, conçue par la Commission des États généraux sur l'éducation, ont été nourries par de multiples contributions de la société civile qui ont précédé et accompagné les travaux de ces groupes de travail. La plateforme de **Debout pour l'école** et le rapport des journées de consultation nationale participent de cette incubation d'idées fortes et aptes à forger un consensus, sinon total, du moins acceptable par une large majorité, consensus nécessaire pour une éventuelle transformation en profondeur de notre système d'éducation.

Il faut lire ce rapport et participer à la mobilisation pour une école commune, juste et inclusive.

Claude Lessard

Avant-propos

Les 5 et 6 juin 2026, plus de trois cents personnes se sont réunies au pavillon Sherbrooke du Complexe des sciences de l'Université du Québec à Montréal, pour discuter des changements importants à apporter au système d'éducation québécois. On y retrouvait des représentantes et représentants syndicaux et communautaires, des enseignantes et enseignants, des personnels professionnels et de soutien, des directions scolaires, des parents, des jeunes, mais aussi des citoyennes et citoyens qui, sans exception, tiennent à leur école publique et sont inquiets de son avenir.

Le cœur de cette rencontre était le livre blanc citoyen publié par **Debout pour l'école** quelques mois plus tôt. Intitulé *Pour une nouvelle « révolution tranquille » en éducation*, préfacé par le regretté Guy Rocher, ce livre blanc expose le fruit d'une longue série de consultations citoyennes : des revendications et des orientations urgentes pour améliorer le système d'éducation québécois, qui en a bien besoin.

Cette rencontre a été pour plusieurs un moment magique. Elle a permis de confirmer amplement ce que nous écrivions dans la conclusion du Livre blanc : « [i]l y a, dans la société québécoise, suffisamment d'intérêt, d'expertise et d'engagement envers l'éducation, suffisamment de solidarité » pour concevoir et mettre en branle les grands changements qui s'imposent.

* * * * *

Les *Actes* qui suivent peuvent être lus comme un complément au Livre blanc. Les orientations et revendications qu'ils proposent ont été discutées dans la perspective de leur mise en œuvre, suggérant des pistes d'action et identifiant, à l'occasion, des obstacles à éviter.

Bien que le comité de rédaction soit resté parfaitement fidèle à ce qui s'est discuté dans les ateliers (qui ont presque tous excédé la durée prévue), il ne faudrait pas voir dans les pages qui suivent un rapport détaché du contexte sociopolitique dans lequel les Actes s'inscrivent. Nous avons tenu à présenter de manière organisée l'ensemble du matériel récolté, en privilégiant ce qui venait compléter le Livre blanc et ce qui apparaissait le plus susceptible de nourrir la réflexion.

On ne peut passer sous silence, à cet égard, l'important consensus qui se dégage sur les orientations du Livre blanc, mais surtout l'unanimité sur ses quatre revendications, appuyées par plus d'une cinquantaine d'organisations syndicales, communautaires ou citoyennes, et par plus d'une centaine de personnalités publiques, dont la liste apparaît en annexe.

Cet appui considérable montre une chose : il est plus que temps que le Québec se dote d'un véritable réseau scolaire commun, qu'il démocratise la gestion de l'éducation, qu'il en révise le financement et qu'il mette en place une réflexion collective authentique – nous appelons à la tenue d'États généraux – pour que nous puissions, comme société, définir ce que nous voulons pour l'école des années à venir.

Déroulement du Grand rendez-vous citoyen

Le Grand rendez-vous a été lancé avec une conférence de presse. Chacune des deux journées a débuté avec une conférence d'ouverture, suivie, le vendredi, de quatre ateliers, et de huit, le samedi. Le soir du 5 juin s'est tenu un dialogue citoyen avec des personnes représentant leur parti politique, alors que la journée du 6 juin était complétée par une grande plénière et un spectacle de slam.

Lors de la conférence de presse, trois porte-parole d'organisations ainsi qu'une étudiante ont présenté les revendications du Livre blanc, leur provenance diverse témoignant à elle seule de l'adhésion large à ces quatre pièces maîtresses d'un renouveau scolaire. Il s'agit de **Nadine Bédard-Saint-Pierre**, vice-présidente de la Centrale des syndicats du Québec, **Patrick Bydal**, vice-président de la Fédération autonome de l'enseignement, **Simon Beaudin**, responsable de l'analyse sociopolitique à la Coalition Interjeunes et **Noah Ducharme**, une étudiante très impliquée dans les mouvements jeunesse.

Dans la conférence d'ouverture, comme prélude aux ateliers spécifiques de l'après-midi, quatre personnes invitées ont présenté le contexte sociopolitique entourant chacune des quatre revendications du Livre blanc : **Anne-Marie Boucher**, vice-présidente du mouvement École ensemble et responsable des communications et de l'action sociopolitique au Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) ; **Claude Champagne**, formateur et animateur en communication et en participation citoyenne pendant 34 ans au Centre St-Pierre ; **Eve-Lyne Couturier**, chercheuse à l'IRIS, et **Claude Lessard**, professeur émérite de l'Université de Montréal, sociologue de l'éducation et ex-président du Conseil supérieur de l'éducation. L'animation était assurée par **Jean Trudelle**.

Le vendredi soir, le dialogue citoyen sur l'avenir de l'éducation au Québec a réuni deux représentantes et un représentant des principaux partis politiques québécois pour échanger autour des thématiques et des réflexions du Livre blanc citoyen *Pour une nouvelle « révolution tranquille » en éducation*. Il s'agissait de **Madwa-Nika Cadet**, députée de Bourassa-Sauvé pour le Parti libéral du Québec, de **Gabriel Nadeau-Dubois**, député de Gouin pour Québec solidaire et de **Camille Pellerin-Forget**, présidente de la Commission politique du Parti québécois. La Coalition Avenir Québec et le Parti conservateur du Québec ont décliné notre invitation. **Isabelle Craig**, journaliste et animatrice à la radio et à la télévision, a agi à titre d'animatrice.

Le lendemain, la conférence d'ouverture et le panel qui a suivi étaient entièrement consacrés à la parole des jeunes. Pour bien marquer son importance, nous lui avons réservé une section à part.

Huit ateliers se sont tenus le samedi sur les orientations du Livre blanc, à l'exception de l'orientation portant sur les populations négligées par le système, dont l'atelier a été remplacé par la conférence et le panel des jeunes, présentés en séance d'ouverture. Vous trouverez, plus loin, les synthèses des ateliers.

En plénière de clôture, un retour a été fait sur les consensus et convergences ayant émergé des huit ateliers thématiques de la journée. Il a été précédé d'un beau moment d'émotion, avec la très belle performance de Sarah Khilaji, médiatrice culturelle, artiste de la parole et éducatrice spécialisée de formation, connue sur la scène slam québécoise depuis 2020. Son spectacle de slam nous a communiqué à la fois la souffrance et la beauté de toutes les personnes qui évoluent dans l'école.

Atelier

1.

Un réseau scolaire commun

Revendication du Livre blanc — Le réseau scolaire du Québec doit être commun et offrir à tous les élèves les mêmes conditions d'apprentissage de qualité.

En conséquence, le gouvernement doit transformer, de manière graduelle, les écoles privées qui le voudront en écoles gratuites et non sélectives, publiques ou privées conventionnées, et cesser le financement des écoles qui choisiront de demeurer privées non conventionnées.

Animation : Simon Beaudin

Secrétariat : Clément Moliner-Roy

Personnes-ressources : Stéphane Vigneault et Anne-Marie Boucher

Participation : 64 personnes

Question centrale de l'atelier : Quels sont les obstacles à surmonter et les actions à engager pour mettre en œuvre un réseau scolaire commun ?

Deux membres du conseil d'administration d'École ensemble, un mouvement citoyen qui travaille depuis plusieurs années à promouvoir un réseau scolaire commun, lancent la réflexion.

Le coordonnateur et fondateur, **Stéphane Vigneault**, explique d'abord les grandes lignes du plan pour un réseau commun, que défend aussi intégralement **Debout pour l'école**.

L'objectif d'École Ensemble est d'inciter le gouvernement à transformer progressivement les écoles privées en écoles privées conventionnées et à rendre l'accès aux projets particuliers plus équitable. Il ne s'agit donc pas de fermer les écoles privées, mais de les transformer progressivement pour les intégrer à un « réseau scolaire commun ». En acceptant de ne pas sélectionner les élèves, les écoles privées seraient dites « conventionnées » et seraient subventionnées à 100%; elles garderaient leur statut juridique et leur autonomie de gestion, les accréditations syndicales seraient maintenues. Les écoles privées qui voudraient demeurer non conventionnées resteraient encadrées par l'État et pourraient continuer à sélectionner leurs élèves, mais sans subvention.

Le but est de mettre fin au marché scolaire actuel, où les écoles sont mises en concurrence les unes avec les autres, et d'élaborer une carte scolaire équitable, qui prenne en compte la distribution géographique et la réalité socioéconomique des familles. Parallèlement, offrir des projets particuliers, par exemple par l'entremise d'une « cinquième période »¹, les rendrait plus facilement accessibles à toutes et à tous (voir la synthèse de l'atelier 5 sur les projets pédagogiques particuliers, p. 34-37).

1. Cette approche permet de réserver, à même le cadre horaire scolaire, du temps spécifiquement dédié à des projets particuliers. Elle n'est évidemment pas la seule modalité pour ce faire.

Anne-Marie Boucher, membre du conseil d'administration d'École ensemble, relève pour sa part que, si le système d'éducation à trois vitesses que nous connaissons a des racines historiques, personne n'a jamais voté en faveur d'un tel système. Quand chaque famille magasine son école, on ne favorise pas l'égalité des chances et on génère un stress de performance, pour les parents comme pour les élèves. L'approche d'un tronc commun avec options (la cinquième période) pour toutes et tous a déjà cours à Plessisville et fonctionne très bien.

Synthèse des échanges

Les échanges en plénière ont permis de cerner les obstacles principaux à la mise en place d'un réseau commun, les conditions essentielles pour y arriver et les messages clés à transmettre au ministère de l'Éducation (MEQ).

• Sensibiliser aux entraves à une transition vers un réseau commun

Si l'idée d'un réseau commun gagne du terrain au sein de la population, parallèlement à une prise de conscience des effets négatifs de l'école à trois vitesses, plusieurs obstacles majeurs demeurent et une meilleure connaissance de ces derniers peut aider à mieux orienter les actions. Classés par nature, ils structurent les actions évoquées ensuite.

Il existe d'abord d'importants **freins culturels et idéologiques** à une transition vers un réseau scolaire commun. Le paradigme néolibéral dans lequel baigne la société actuelle est capitaliste et individualiste, il valorise la méritocratie et la liberté individuelle au détriment du bien collectif. La croyance est fermement ancrée dans une partie de la population que l'école publique est de moindre qualité, ce qui entraîne une mauvaise réputation des écoles de ce réseau. On a laissé s'imposer en éducation une logique de marché qui pousse les établissements à se concurrencer les uns les autres pour attirer les élèves aux meilleurs profils. Cette réalité appelle à beaucoup de sensibilisation auprès de la population; notons au passage que c'est à cela que s'emploie École ensemble et que dans l'hypothèse d'États généraux, faire avancer les choses va nécessiter beaucoup de travail de ce côté.

La promotion d'un réseau commun nécessite une forte mobilisation citoyenne, parce qu'il faut compter aussi avec des **freins politiques**, marqués au premier chef par un manque généralisé de volonté politique des élus pour changer les choses. Ce phénomène est accentué par ce qu'on pourrait appeler la « classe sociale des décideurs », dont plusieurs membres envoient leurs propres enfants au privé. L'idéologie de droite, très axée sur le libre choix en éducation, est ainsi très présente en regard de l'école privée.

On ne peut non plus faire abstraction de **résistances sociales et familiales**, qui renforcent la nécessité d'une sensibilisation aux enjeux de la ségrégation scolaire. Il existe, chez certains parents, la croyance qu'une forme de sélection est nécessaire pour assurer la meilleure éducation possible à leurs enfants et ils s'opposent, en conséquence, à l'école commune. Quelles que soient les racines de ce sentiment, il génère un noyau de résistance dont il faut tenir compte. Il va sans dire qu'il existe aussi une forte opposition des écoles privées elles-mêmes, conseils d'administration en tête (incluant certaines congrégations religieuses), qui défendent leur vision de l'éducation et qui subissent la pression des parents-clients.

Quelques personnes ont signalé que la mise en place d'un réseau commun engendrerait des changements importants au sein même de la pratique enseignante; il pourrait donc exister, à certains endroits, une réticence face aux défis de la mixité scolaire. D'autres changements suggérés dans le Livre blanc, par exemple l'offre de projets particuliers pour toutes et tous qui est souvent présentée de pair avec la mise en place d'un réseau commun, supposent une organisation différente des conditions de pratique.

Certains s'inquiètent qu'on oublie ou qu'on marginalise, à la faveur de la mise en place d'un réseau commun, les classes d'adaptation, de francisation et d'éducation des adultes, considérées par plusieurs comme une « quatrième vitesse » ; d'autres font remarquer que la mise en place d'un réseau commun aura un impact moins significatif, ou en tout cas plus diffus, dans les régions.

- **Mettre en place les conditions essentielles à la réussite de la transition vers un réseau commun**

Pour opérationnaliser la revendication visant un réseau commun, plusieurs stratégies sont apparues, au fil des échanges, comme incontournables.

La nécessité d'une mobilisation citoyenne et politique a fait à ce titre l'objet d'un large consensus. Il faut bâtir un vaste mouvement populaire pour unifier les forces vives du milieu de l'éducation autour d'un plan commun; l'idée de réclamer une commission parlementaire a été mentionnée à ce sujet.

Il faudrait déployer une grande campagne d'éducation populaire (publicités, balados, interventions sur les réseaux sociaux, entrevues) pour déconstruire le discours dominant et les idées reçues, tout en faisant résonner la voix des jeunes. La résistance politique peut s'organiser sur la base d'un argumentaire solide, en faisant pression sur les partis pour inclure cette réforme dans leurs plateformes électorales.

Certaines personnes évoquent la possibilité d'engager des recours juridiques afin de démontrer formellement l'iniquité du système actuel et de faire de l'équité en éducation une exigence légale.

- **Messages clés à passer au ministère de l'Éducation**

Les participantes et participants s'entendent sur cinq arguments qui devraient être présentés à l'équipe du futur ministère de l'Éducation :

L'argument fiscal : Si des fonds publics sont investis, ils doivent l'être dans l'intérêt public.

L'argument environnemental : La relocalisation des élèves vers leur école de quartier permettrait une réduction de 41 % de la distance école-maison, ferait grimper le nombre d'élèves marcheurs à plus de 60 % et engendrerait une baisse de 36 % des gaz à effet de serre (GES), selon les données d'École ensemble.

L'argument social : Il faut valoriser l'école publique comme un lieu essentiel de rassemblement de quartier ou de localité et un vecteur de mixité sociale et d'inclusion.

L'argument économique : Une étude de l'économiste François Delorme montre que la transition vers un réseau commun permettrait des économies au gouvernement; on peut clairement envisager aussi des économies sociales importantes, conséquence de la réussite anticipée d'un plus grand nombre d'élèves et de la réduction des coûts de déplacement.

L'argument de faisabilité : La Finlande constitue un exemple probant de l'implantation d'un réseau scolaire commun et équitable.

Atelier

2.

Une gouvernance scolaire plus démocratique

Revendication du Livre blanc — Pour que la gouvernance du système scolaire soit plus démocratique, il faut :

- Réviser les prérogatives de chacun des paliers (national, régional et local) pour rapprocher les lieux de décision des endroits où elles doivent s'appliquer ;
- Assurer une gestion participative, respectueuse des rôles et des responsabilités de chacun, en lien avec tous les groupes concernés : personnels scolaires, parents, élèves, organismes communautaires, citoyennes et citoyens ;
- Rétablir l'organisme indépendant qu'est le Conseil supérieur de l'éducation dans son mandat initial visant le suivi de l'ensemble de l'éducation au Québec, selon une vision globale et sous toutes ses facettes, dans le but d'éclairer les décideurs des politiques publiques en éducation ;
- Reconnaître le droit à la liberté de parole publique du personnel scolaire et que les autorités concernées s'en portant garantes.

Animation : Bernard Dufourd

Personne-ressource : Claude Champagne

Secrétariat : Philippe Lapointe

Participation : 35 personnes

L'atelier réunissait des personnes aux profils variés : personnel enseignant retraité ou actif, autres personnels du réseau, personnes appartenant à des organismes communautaires, parents engagés dans des comités EHDAA, membres de mouvements syndicaux.

Question centrale de l'atelier : Pourquoi la démocratie scolaire est-elle essentielle au renforcement de l'éducation? Comment la retrouver et l'élargir?

Objectif de l'atelier : Préciser certains éléments du Livre blanc et en faire ressortir des pistes d'application dans le contexte d'une gouvernance scolaire plus démocratique, en cohérence avec le Programme de formation de l'école québécoise qui promeut l'éducation à la citoyenneté et en complémentarité avec la défense d'un réseau scolaire commun.

La personne-ressource, **Claude Champagne**, formateur et animateur en communication et en participation citoyenne impliqué pendant 34 ans au Centre St-Pierre, a d'abord présenté sa vision du dossier. Les participants et participantes se sont ensuite exprimés pour dégager des consensus et des pistes de solution aux défis appréhendés.

Présentation de la personne ressource

Claude Champagne identifie différents modèles possibles de structures démocratiques, dont un retour aux commissions scolaires et à l'élection des commissaires coïncidant avec l'élection municipale, un pouvoir donné au conseil municipal avec une responsabilité confiée à un ou plusieurs conseillers, un pouvoir donné au député provincial de chaque circonscription.

Plusieurs pratiques ou expériences inspirantes dans différents milieux, au Québec et ailleurs, sont ensuite présentées. De celles-ci, certaines règles communes se dégagent, comme faire une place pour chaque personne en protégeant un espace de parole pour tous et toutes et essayer de comprendre les idées des autres, dans une attitude constante de dialogue, d'ouverture, de collaboration et d'écoute, tout en conservant une perspective critique sur les idées, en refusant la censure et les revendications de différents lobbyings.

Échanges en sous-groupes et rapports en plénière

Les échanges ont porté sur la question : Comment organiser une gouvernance locale ou régionale en éducation au Québec. Étant donné la complexité du dossier et la diversité des points de vue exprimés, il est difficile de tirer des consensus de l'atelier. Toutefois, l'énoncé du Livre blanc a suscité un grand intérêt et on a cherché à lui apporter des précisions et certains éléments nouveaux.

Pistes d'action suggérées

1^{re} action : Former à la démocratie à l'école et dans la communauté

Une démocratie scolaire vivante se développe par des apprentissages pratiques chez tous les élèves de tous les niveaux. Ces apprentissages se font d'abord par le Programme de formation de l'école québécoise et dans l'application du volet « socialiser » de la mission de l'école (voir la synthèse de l'atelier 1 sur la mission « socialiser », p. 22-24). Plusieurs ont appelé à intégrer ces apprentissages démocratiques de manière transversale dans la culture scolaire, et non comme un ajout ponctuel. La démocratie, dans cette perspective, est un art de vivre ensemble qui s'apprend et se pratique au quotidien.

Pour se développer dans l'école, ces apprentissages doivent aussi être mis en pratique dans la communauté, au bénéfice de chaque personne par une diversité de formations et d'expériences pertinentes. Le milieu communautaire vit déjà une forme de démocratie plus incarnée qu'ailleurs : les parents y sont souvent représentés de manière plus naturelle que dans les structures formelles de l'école. Dans des organismes communautaires, des interventions auprès de jeunes en difficulté d'intégration sociale s'inscrivent dans une conception plus adaptée de la trajectoire de ces jeunes, où l'école n'est qu'un des lieux d'apprentissage au sein d'un tissu social plus large où se voient les organismes communautaires et des ressources locales diversifiées. Les organismes communautaires développent des liens de confiance avec les familles, notamment celles qui ont peu de contact ou des relations difficiles avec les institutions scolaires, jouant un rôle de passerelle en les accompagnant afin de faciliter la communication et de les aider à déchiffrer un système parfois perçu comme hermétique. Le milieu communautaire offre ainsi d'excellentes opportunités de formation aux parents (voir l'atelier 6 sur l'école et la communauté, p. 38-40).

2^e action : Contrer la centralisation excessive du système

La centralisation du système d'éducation rend presque illusoire l'objectif de formation à la démocratie dans les établissements scolaires. Les lois 23 et 94 sont des exemples de centralisation du pouvoir, enlevant plusieurs

prérogatives aux acteurs locaux, dont leur droit de parole sur la gestion scolaire. Certains estiment qu'il faut activement contester ce système et non simplement s'y adapter. La démocratie scolaire ne pourra pas prospérer sans un rapport de force assumé face aux structures qui la contraignent. L'abolition des commissions scolaires a nui à la démocratie locale en permettant au ministère de l'Éducation de s'arroger un pouvoir accru.

Des structures locales et régionales de gouvernance sont évoquées comme des leviers pour rapprocher la prise de décision des particularités locales, tenant compte des problèmes sociaux dans leur complexité, avec les enjeux de pauvreté, de littératie, d'exclusion et d'appartenance.

La question de la représentativité a aussi été soulevée : certains défendent un retour aux postes élus au sein des conseils d'administration des centres de services scolaires ou d'autres modalités adaptées.

3^e action : Doter les instances locales et régionales de mécanismes de gouvernance démocratique plus fonctionnels

La « fatigue de la consultation » est soulevée par certaines personnes mentionnant que les instances locales sont consultées, mais que leurs avis ne produisent pas d'effets réels. Elles perçoivent ces processus consultatifs comme des légitimations de décisions déjà prises, minant la confiance et décourageant l'engagement, dans une « démocratie administrative superficielle ».

Des participantes et participants soutiennent que, pour améliorer la démocratie scolaire, certaines pratiques doivent être instaurées telles que l'imputabilité des personnes impliquées, des mandats encadrés par un code d'éthique, des mécanismes de vigie pour s'assurer de l'exécution des décisions prises.

4^e action : Clarifier les rôles

La méconnaissance des rôles au sein de l'école constitue un obstacle majeur. Qui décide quoi? Comment s'impliquer concrètement? Cette opacité décourage la participation et alimente une forme de démocratie de façade. Une piste de solution proposée serait de simplifier les processus décisionnels et de mieux faire connaître les possibilités d'implication existantes dans les classes, au sein des établissements et dans les quartiers ou localités.

Les inégalités de départ ne doivent pas être oubliées. Certains parents connaissant peu les structures scolaires sont souvent exclus des instances représentatives, où quelques parents parlent au nom de tous. Une piste pour contourner cette difficulté serait de coconstruire des espaces de participation plutôt que de les imposer de l'extérieur. Un système de parrainage entre parents a aussi été évoqué.

En conclusion, on est revenu sur l'importance des éléments suivants :

- des solutions définies au niveau national et appliquées au sein de chaque établissement, avec des pouvoirs décisionnels bien définis afin de tenir compte de toutes les particularités locales;
- l'implication des élèves dans les consultations et les instances décisionnelles;
- des prises de parole publiques, en présence, et non seulement des positions données par écrit;
- des concertations à établir avec d'autres regroupements citoyens ayant la même préoccupation de démocratisation.

Atelier

3.

Se donner les moyens d'une éducation de qualité

Revendication du Livre blanc — Un gouvernement responsable doit trouver les moyens d'un réinvestissement majeur, nécessaire et urgent en éducation. Ce réinvestissement doit servir notamment à alléger les tâches de tous les personnels scolaires pour rendre plus attractif le travail à l'école, à créer un programme complet de réfection des lieux scolaires, à donner aux CSS et aux écoles les moyens de soutenir adéquatement les élèves ayant des besoins particuliers, à combler les besoins en francisation, à augmenter les budgets à l'éducation des adultes pour répondre à la demande et à augmenter les mesures de soutien à la réussite de tous les élèves.

Animation : Wilfried Cordeau

Secrétariat : Kiara Fritch

Personne-ressource : Eve-Lyne Couturier

Participation : 31 personnes

C'est avec la volonté de poursuivre la réflexion amorcée dans le Livre blanc sur « l'école que nous voulons » qu'une trentaine de personnes se sont réunies lors du Grand rendez-vous citoyen sur l'éducation afin d'échanger sur les enjeux liés au financement de l'éducation publique.

En guise de rappel, l'animateur **Wilfried Cordeau** a survolé les principaux constats et pistes de réflexion soulevés autour de la revendication du Livre blanc et souligné que les options et leviers à considérer pour « se donner les moyens d'une éducation de qualité » relèvent d'une volonté et de choix politiques, donc qu'il y a un espace pour une réappropriation citoyenne de la question des sources de financement et de l'allocation des ressources. L'atelier visait à réfléchir aux conditions nécessaires pour que l'école dispose de moyens à la hauteur des besoins des élèves et des ambitions collectives envers le système d'éducation.

À titre de personne-ressource, **Eve-Lyne Couturier**, chercheuse à l'IRIS, a pris part à la discussion afin d'aider à mieux définir les défis actuels liés au financement et à l'organisation budgétaire du réseau scolaire québécois. Il a été souligné que les services, les personnels et les infrastructures sont régulièrement touchés par des cycles successifs de compressions et de réinvestissements, ce qui contribue à une répartition inégale des ressources et à une faible prévisibilité pour les milieux éducatifs. Il a également été mis en lumière que les enjeux de financement ne concernent pas uniquement le niveau des sommes investies, mais aussi les mécanismes d'allocation des ressources, leur stabilité, leur transparence et leur capacité à répondre équitablement aux réalités diversifiées des milieux scolaires.

Provenant de différents secteurs du milieu de l'éducation, les participants et participantes ont été invités à réfléchir aux limites du modèle actuel de financement et d'organisation budgétaire du réseau scolaire, des infrastructures et des services éducatifs et complémentaires, ainsi qu'aux leviers permettant de mieux organiser les ressources afin qu'elles répondent davantage aux besoins des élèves et des communautés. Les échanges ont notamment porté sur les moyens de faire évoluer la structure de financement vers davantage de stabilité,

de prévisibilité, de pérennité, de cohérence et d'équité, tout en renforçant la capacité du réseau à répondre à l'augmentation et à la diversification des besoins.

La question qui a guidé les échanges était la suivante : comment créer les conditions d'un socle budgétaire moins vulnérable aux cycles politiques afin de garantir aux équipes-écoles et aux élèves les conditions nécessaires à la réussite éducative ?

Les échanges ont d'abord porté sur la capacité de l'État à assurer un financement suffisant de l'éducation, notamment par une réflexion sur les revenus publics. Les discussions se sont ensuite concentrées sur la manière dont les ressources sont planifiées, distribuées et utilisées au sein du réseau scolaire.

Un constat commun s'est rapidement dégagé : le principal défi n'est pas uniquement le niveau de financement, mais aussi sa prévisibilité, sa cohérence et sa capacité à répondre aux besoins réels des milieux. Les participantes et participants ont souligné que le système actuel demeure fortement tributaire des cycles politiques et budgétaires. Les règles budgétaires sont souvent annoncées quelques semaines avant la rentrée scolaire, ce qui limite considérablement la capacité des établissements à planifier leurs services, à stabiliser leurs équipes et à mettre en œuvre des projets structurants.

Les discussions rejoignent d'ailleurs plusieurs constats documentés récemment sur le réseau scolaire québécois. Malgré un réinvestissement dans les dernières années, les besoins des élèves ont augmenté plus rapidement que les ressources disponibles dans plusieurs secteurs, notamment en ce qui concerne les services professionnels, le personnel enseignant et l'entretien des infrastructures scolaires. Dans une récente note économique, Fortin et Plourde (2026)¹ soulignent d'ailleurs que les défis actuels du réseau scolaire québécois s'inscrivent dans un contexte où certaines capacités du système peinent à suivre l'évolution des besoins, notamment en matière de personnels, de soutien aux élèves et de conditions d'apprentissage. Ces difficultés témoignent davantage d'un écart entre l'évolution des besoins du réseau et sa capacité à y répondre que d'un simple manque ponctuel de financement.

Voici les principales actions souhaitées qui ressortent des échanges :

1^{re} action : Assurer une planification financière stable et prévisible

Les participants et participantes souhaitent que le financement de l'éducation s'inscrive dans une perspective pluriannuelle permettant aux établissements et aux centres de services scolaires de planifier leurs actions à moyen terme. Une planification budgétaire sur plusieurs années favoriserait la stabilité des équipes, la réalisation de projets structurants et une meilleure utilisation des ressources. Cette prévisibilité devrait également permettre de réduire les effets des changements de priorités gouvernementales d'une année à l'autre, afin que les choix budgétaires soutiennent une vision durable de la réussite éducative plutôt que des interventions ponctuelles.

2^e action : Financer en fonction des besoins réels des élèves et des communautés

Les participantes et participants considèrent que les mécanismes actuels d'allocation des ressources reposent sur des indicateurs qui ne reflètent plus adéquatement les réalités vécues dans les milieux. Les besoins des élèves se sont considérablement transformés au cours des dernières années, sans que les mécanismes de financement évoluent au même rythme. À titre d'exemple, le nombre d'élèves HDAA a augmenté de près de 50 % depuis

1 M. Fortin et A. Plourde (2026), *Quatre mesures pour un plan de relance en éducation*, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).
<https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2026/05/IRIS-Education-WEB.pdf>

2010, alors que les ressources professionnelles demeurent insuffisantes dans plusieurs catégories d'emploi. Cette situation illustre la nécessité d'actualiser les indicateurs utilisés afin que les ressources suivent davantage les besoins observés sur le terrain. Les participants et participantes proposent ainsi une révision des indicateurs servant à déterminer les allocations budgétaires afin qu'ils tiennent davantage compte des réalités sociales, territoriales et éducatives.

3^e action : Simplifier et rendre plus cohérente la gestion des ressources

Les échanges ont mis en évidence la complexité du cadre budgétaire actuel. Les nombreuses enveloppes dédiées, les règles de gestion parfois contradictoires et le manque de souplesse limitent la capacité des milieux à répondre rapidement aux besoins des élèves. Les participantes et participants souhaitent une gestion plus simple, plus cohérente et davantage centrée sur les objectifs éducatifs. Les ressources devraient pouvoir être utilisées avec suffisamment de flexibilité pour répondre aux réalités locales tout en maintenant une reddition de comptes claire. On a reconnu également les efforts visant à simplifier les postes budgétaires des centres de services scolaires afin d'accroître leur marge de manœuvre. Cette simplification ne devrait toutefois pas mener à l'abandon d'enveloppes protégées pour certaines priorités, notamment la culture et les besoins essentiels des élèves en situation de vulnérabilité.

4^e action : Développer une culture de transparence et de responsabilité collective

Les participantes et participants estiment que la transparence constitue une condition essentielle d'une gouvernance financière efficace. Les décisions budgétaires devraient être mieux comprises par les acteurs du réseau et davantage partagées avec les conseils d'établissement, les parents et les partenaires des communautés (voir la synthèse de l'atelier 2 sur la démocratie scolaire, p. 12-14). Cette transparence passe également par une meilleure compréhension des choix budgétaires et des mécanismes de prise de décision des instances décisionnelles (MEQ, centre de services scolaire, établissement d'enseignement), ainsi que par une utilisation renouvelée des indicateurs, plutôt centrée sur l'identification des besoins et la répartition équitable des ressources que sur une logique de contrôle administratif.

En conclusion, les échanges de cet atelier montrent que se donner les moyens d'une éducation de qualité ne consiste pas uniquement à augmenter les budgets consacrés à l'éducation. Il s'agit également de construire un modèle de financement plus stable, plus prévisible et davantage adapté aux besoins réels des élèves et des communautés. Les participants et participantes proposent ainsi trois grandes orientations : inscrire le financement dans une planification à plus long terme, revoir les indicateurs qui guident l'allocation des ressources et développer une culture de transparence favorisant une utilisation cohérente des fonds publics. Ces orientations permettraient de réduire la vulnérabilité du réseau scolaire aux cycles politiques, de renforcer la capacité d'action des milieux et de créer des conditions plus favorables à la réussite éducative. Les données disponibles montrent d'ailleurs que plusieurs difficultés actuelles relèvent de défis structurels qui exigent une vision de long terme et des choix budgétaires cohérents.

Atelier

4. Des États généraux sur l'éducation

Revendication du Livre blanc — Le gouvernement doit rapidement mettre en place un comité indépendant formé de personnes crédibles, expérimentées en éducation et dotées d'expériences variées, qui aurait pour mandat d'organiser des États généraux sur l'éducation tenant compte en particulier des enjeux soulevés dans l'espace public. Le gouvernement doit donner à ce comité les moyens nécessaires pour mener cette réflexion d'envergure et s'engager à donner suite aux recommandations qui en découleront.

Animation : Jean Trudelle

Secrétariat : Madeleine Ferland

Personnes-ressources : Robert Bisailon, Claude Lessard, Nicole Frascadore

Participation : 81 personnes

Question centrale de l'atelier : Comment la société québécoise peut-elle mettre toutes les chances de son côté pour que de nouveaux États généraux puissent générer un projet stimulant pour l'école québécoise et l'adhésion forte de celles et ceux qui devront les mettre en œuvre ?

Pour lancer la discussion, trois personnes-ressources ayant vécu de près les États généraux de 1995-1996 et leurs suites, ont donné leur appréciation des résultats de cet exercice. Comment s'assurer que la répétition de cette démarche, après 30 ans, ne soit pas vaine?

Présentations des personnes-ressources

Robert Bisailon, ancien sous-ministre adjoint de l'Éducation, a été co-président de la Commission des états généraux sur l'éducation de 1995-1996. Selon lui, ce type d'exercice doit être autonome, transparent et démocratique. En ce sens, son équipe avait décidé, à l'époque, de faire des commissions régionales; tous les milieux ont été consultés, mais l'envergure de la consultation n'est pas garante de tout. Bien que dans le mandat reçu, tout était sur la table, il y avait des intentions cachées, dont l'abolition des cégeps n'était pas la moindre.

Les changements proposés à la suite de ces États généraux l'ont été dans un contexte sociopolitique qui leur laissait peu de place : atteinte du déficit zéro, changements presque incessants de ministres de l'Éducation, dont un qui a considérablement modifié la portée de la réforme en instaurant les plans de réussite et les contrats de performance.

Il y a tout de même eu des avancées qui demeurent, dont la création des CPE, la réduction du nombre de commissions scolaires, la déconfessionnalisation du système d'éducation, un soutien particulier à l'école montréalaise et l'adoption d'une politique d'intégration culturelle.

Selon Robert Bisaillon, dans le cadre de nouveaux États généraux, il faudrait discuter entre autres des problèmes actuels, qui découlent d'un environnement éducatif ayant considérablement changé, avec l'intelligence artificielle générative par exemple, ou les réseaux sociaux qui transforment la socialisation en entraînant des effets délétères. Il nous faudrait aussi une nouvelle réflexion sur l'école commune : qu'entend-on aujourd'hui par cette expression ? Il souligne finalement qu'on parle souvent de l'école à trois vitesses, alors que le Québec en aurait maintenant une quatrième, celle des classes spécialisées.

Claude Lessard, professeur émérite de l'Université de Montréal, sociologue de l'éducation et ex-président du Conseil supérieur de l'éducation, a organisé sa présentation autour d'une fiction théorique selon laquelle il serait ministre de l'Éducation. Dans cette posture, il serait directif sur la question des enjeux prioritaires, certains problèmes étant plus urgents que d'autres, notamment l'école à trois vitesses, la gouvernance scolaire, les enfants ayant des besoins particuliers et l'éducation à la citoyenneté.

Sur la base de ce choix, la composition du comité organisateur s'ensuivrait ; il ne serait pas nécessairement constitué seulement d'expertes ou experts, mais de personnes qui ont du jugement et du courage. Une commission parlementaire transpartisane ne fonctionnerait pas, car elle serait encore trop politique. Il devrait encore moins y avoir de programme secret de la part du gouvernement.

Il signale que la question de la durée de la démarche est importante : un gouvernement ne devrait pas pouvoir reporter au mandat suivant la mise en œuvre de ce qui sortirait de nouveaux États généraux.

Finalement, le plus important pour la réussite d'états généraux demeure la volonté politique du gouvernement, mais aussi notre propre vigilance citoyenne, avant, pendant et après les États généraux.

Nicole Frascadore, présidente de l'Association des personnes retraitées de la Fédération autonome de l'enseignement et ex-présidente de la Fédération autonome de l'enseignement, a rappelé les espoirs déçus des États généraux de 1995. Après les nombreuses réformes, suivies dans les années 1980 d'une grave crise économique, de coupes drastiques dans les services publics et d'une loi spéciale dévastatrice pour la mobilisation syndicale, la tenue d'États généraux a été porteuse d'espoir pour les syndicats. Or, ce qui demeure dans la mémoire collective, c'est l'implantation brutale de la réforme de l'éducation qui a suivi.

Pour éviter la répétition de ce scénario, il faut une importante mobilisation sociale; l'école est actuellement en train de déperir. Il faut revenir aux valeurs d'équité et d'humanisme portées par le Rapport Parent, valeurs qui sont toujours d'actualité.

Que faire pour que la tenue d'États généraux puisse mériter notre confiance et notre adhésion ? Au préalable, il faut un engagement formel à corriger les erreurs du passé avant de se mettre à changer des choses. Il faut rétablir une gouvernance scolaire démocratique, la décentraliser de nouveau, d'autant plus que les décisions administratives sont souvent inapplicables. Il faut remettre en place un organisme indépendant, comme l'était le Conseil supérieur de l'éducation, pour conseiller et surveiller la mise en œuvre des recommandations de nouveaux États généraux.

Les organismes et les syndicats militent tous en faveur d'une école non ségréguée. Mais il y a un risque de morcèlement : nous devons arriver ensemble à des consensus et il faut se fédérer afin d'y parvenir.

Synthèse des échanges

Si la pertinence de tenir de nouveaux États généraux est reconnue par toutes et tous, de nombreuses craintes sont exprimées sur leurs chances de réussite, notamment en raison de l'individualisme ambiant, de l'omniprésence des positions néolibérales ainsi que des intérêts et calculs politiques; mais on considère que l'état actuel de l'éducation commande tout de même de prendre ce risque, tout en s'assurant de la mise en place des conditions nécessaires à leur réussite, que le mandat des États généraux soit clair et que la vigilance citoyenne soit au rendez-vous.

Conditions nécessaires à des États généraux réussis

Les mérites potentiels d'autres formes de consultation ont été abordés, par exemple une commission d'enquête (qui risque de rester trop proche du statu quo), une commission transpartisane (dont on admet qu'elle demeurerait très politique), un rapport d'experts ou produit par une ou un commissaire désigné. Il apparaît que la formule des États généraux demeure la plus apte à prendre en compte l'appel à de grands changements structureaux et l'exercice citoyen le plus démocratique; les dernières négociations dans le secteur public ont révélé à de nombreuses personnes syndiquées qu'on ne peut pas tout régler dans la convention collective et qu'un mouvement social est nécessaire pour porter des revendications essentielles et réclamer des actions conséquentes.

Il faut donc une consultation la plus large possible et l'adhésion du plus grand nombre, qui soit assurée par l'impartialité des commissaires. Les objectifs doivent être balisés et un mécanisme de surveillance doit être mis en place pour garantir la validité de la démarche et de ses résultats.

Un mandat clair sur les sujets à traiter

La nature du mandat confié à un comité des États généraux sera cruciale. De manière générale, on pense que ces derniers devront ratisser large. L'école doit être le lieu d'une quête de sens, du développement de la pensée critique et de la responsabilité citoyenne. Il faut réfléchir à ce qu'on veut comme école pour répondre aux nombreux enjeux qui la traversent : enfants ayant des problèmes de comportement qui ont besoin d'aide et à qui on n'en donne pas ou pas assez, coupes de postes qui font mal, problèmes d'intégration, etc.

Plusieurs croient important que les États généraux portent sur tout le parcours scolaire jusqu'à l'université, qu'ils permettent de raccrocher la petite enfance au continuum de l'éducation. Il faudra aussi traiter des grands changements sociaux, comme l'intelligence artificielle et l'omniprésence des réseaux sociaux qui transforment déjà l'instruction et la socialisation.

Les problèmes sont connus, mais il faut atteindre des consensus pour pouvoir aboutir à des revendications crédibles et fortement appuyées. Il faut aussi pouvoir revenir sur certaines positions devenues taboues, tel le financement public des écoles privées, et s'attaquer aux contradictions entre certaines politiques (l'inclusion et la gestion axée sur les résultats, par exemple) ou entre ces politiques et les réalités du terrain.

Des sous-commissions pourraient être une formule intéressante pour que les gens de tous les secteurs – y compris les jeunes – soient entendus, du fait, entre autres, que les personnels de la formation professionnelle ou de l'éducation des adultes sont moins nombreux dans les instances ou que les réalités sont différentes d'un milieu à l'autre, comme entre le secondaire et le collégial.

La vigilance citoyenne avant, pendant et après les États généraux

Les États généraux ne doivent surtout pas déboucher sur des solutions à court terme et à faibles impacts. Il ne faut pas reproduire le système actuel, mais bien s'attaquer à tout ce qui participe à l'instrumentalisation de l'école, notamment les palmarès, pour sortir des ornières néolibérales. Deux courants de pensée s'affrontent en ce qui regarde l'école : la vision humaniste que défend **Debout pour l'école** et la vision utilitariste de l'air ambiant. Il faudra trouver une voie de passage pour que l'école puisse devenir un lieu d'inclusion et de coopération.

Pour que l'exercice des États généraux soit réussi, on convient néanmoins de la nécessité de prévenir les dérapages, à propos desquels les craintes exprimées sont totalement justifiées. La vigilance citoyenne s'impose effectivement tout au long du processus. Afin que la discussion soit possible sur la base de nos positions pour une école inclusive, égalitaire et de qualité, on convient qu'il faut conjuguer les efforts des différentes organisations impliquées en éducation avec la société civile afin de donner une force – celle du nombre – à la mobilisation sociale. C'est ainsi qu'on pourra assurer une nécessaire vigilance citoyenne avant, pendant et après les États généraux.

En conclusion, Nicole Frascadore a rappelé que tout part d'un consensus à établir sur ce qu'on veut de l'école, surtout dans le contexte d'une tension humanisme/utilitarisme. Dans cette perspective, elle rêve d'un « cahier des charges » citoyen qui serait envoyé aux États généraux. Pour sa part, Claude Lessard est revenu sur l'idée que, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, le modèle québécois pour changer l'école est l'exercice citoyen des États généraux. Cela reste un exercice complexe, que personne ne peut vraiment contrôler, mais qui, malgré les risques, demeure le modèle qui nous ressemble le plus. Il faut donc apprendre à gérer ses craintes et résister aux dérives.

Atelier

1. Socialiser, une mission incontournable pour former les citoyennes et citoyens du 21^e siècle

Orientation du Livre blanc — L'école québécoise doit réaffirmer l'importance de l'axe « socialiser » de sa mission et mettre davantage l'accent sur les défis contemporains dans une perspective de vivre-ensemble. Pour y arriver, il faut notamment :

- **accorder plus d'importance aux apprentissages liés à la socialisation dans l'ensemble de la formation en assurant, entre autres, un enseignement pertinent, suffisant et systématique des compétences et savoirs socioémotionnels et en les reliant aux compétences du 21^e siècle, l'écocitoyenneté et la citoyenneté numérique ;**
- **mieux définir les attentes, les moyens et les pratiques scolaires souhaités en matière de socialisation et ajuster en conséquence les ressources dévolues aux écoles pour s'en acquitter ;**
- **donner aux équipes-écoles la latitude nécessaire pour se concerter, pour interagir avec les élèves et pour créer des espaces de parole et de délibération où les élèves peuvent exprimer leurs idées, débattre et prendre part aux décisions collectives ;**
- **réfléchir collectivement sur le rôle de l'école dans le développement d'une citoyenneté numérique et prévoir des ressources financières et humaines suffisantes pour accompagner le personnel scolaire dans ce domaine.**

Animation et personnes-ressources : Maude Jodoin, Sivane Hirsch, Diane Miron

Secrétariat : Anne-Marie Paquet

Participation : 47 personnes

Questions de l'atelier:

- Comment l'enseignement disciplinaire en classe peut-il contribuer de façon explicite et cohérente à la mission de socialisation de l'école québécoise au 21^e siècle?
- Comment les activités organisées en dehors de la classe, y compris les services de garde et les activités parascolaires, peuvent-elles contribuer de manière significative à la mission de socialisation de l'école québécoise au 21^e siècle?
- Comment l'école socialise-t-elle les élèves de manière informelle, à travers son climat, ses environnements, ses aménagements et ses contextes au quotidien?

C'est avec l'intention de poursuivre la réflexion amorcée par le Livre blanc que 47 personnes se sont réunies lors du Grand rendez-vous citoyen sur l'éducation pour participer aux échanges et réflexions autour de la mission « socialiser » de l'école. Cet atelier a été animé par **Maude Jodoin**, conseillère pédagogique au primaire et au secondaire pour le programme Culture et citoyenneté québécoise (CCQ), assistée de **Sivane Hirsch** et de **Diane Miron**. Sivane Hirsch, professeure titulaire à la faculté des sciences de l'éducation à l'Université Laval, s'intéresse particulièrement à la didactique de la sociologie et de l'éthique (Programme CCQ), à l'enseignement des thèmes sensibles, à la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et religieuse et à l'étude des racismes et des génocides. Diane Miron, directrice générale de l'Association québécoise de la garde scolaire,

milite pour faire reconnaître que les services de garde sont aussi des milieux d'apprentissage, de socialisation et d'épanouissement. Avec le désir de penser ensemble « l'école que nous voulons », les participants et participantes de tous horizons ont généreusement partagé leurs préoccupations, mais surtout leurs idées pour améliorer l'école sous l'angle de sa mission de socialisation.

L'ensemble de l'atelier s'est déroulé sous forme d'échanges qui ont mis en évidence que la socialisation, comprise comme l'éducation à la citoyenneté, traverse l'ensemble de l'expérience scolaire et extrascolaire. Elle ne se limite ni à un contenu d'apprentissage spécifique ni à certains moments de la vie de l'école, mais se construit au quotidien, dans les interactions, les pratiques pédagogiques, ainsi que les espaces et les contextes plus ou moins formels.

« L'école québécoise doit pouvoir répondre aux défis contemporains, tels que la crise écologique, les inégalités sociales, la montée de l'intolérance, la désinformation et les bouleversements technologiques. C'est pourquoi elle doit réaffirmer l'importance de l'axe "socialiser" de sa mission, trop souvent éclipsé par l'obsession de la performance et de la qualification. », lit-on dans le Livre blanc.

Voici les principales pistes d'action ressorties des échanges qui se sont déroulés en trois tables de discussion pour penser la mission socialiser autant dans ses contextes formels, comme le curriculum scolaire, que dans ses contextes plus informels, comme les services de garde, les activités parascolaires et l'aménagement scolaire :

1^{re} action : Affirmer l'importance de la mission socialiser comme un ancrage pour tout le reste

La socialisation constitue une mission essentielle de l'école, puisqu'elle est à la base de l'exercice de la citoyenneté dans une société démocratique. Elle doit pouvoir être plus reconnue et plus valorisée dans toutes les sphères de l'école. Par exemple, cela implique de développer des modes d'évaluation cohérents avec les objectifs poursuivis, capables de rendre compte non seulement des acquis cognitifs, mais aussi des compétences sociales, relationnelles et citoyennes des élèves.

2^e action : Préciser les valeurs qui guident nos actions

Il faut préciser et réaffirmer ce que signifient les valeurs qui constituent le fondement de l'école, telles que le respect, l'équité, l'empathie, la bienveillance. Les dimensions liées à la citoyenneté ou au vivre-ensemble doivent être plus clairement explicitées et mieux structurées dans le curriculum scolaire, afin de réellement développer les compétences du 21^e siècle identifiées comme centrales par l'UNESCO : la pensée critique, la créativité, la collaboration et la communication.

3^e action : Reconnaître les injustices et se former pour mieux agir

Il faut nommer clairement les enjeux de société qui traversent aussi l'école, dont ceux qui sont liés à l'immigration et à la diversité, les discriminations et le racisme, la violence et l'intimidation. La formation doit évoluer afin que le personnel scolaire soit mieux outillé pour intégrer les dimensions sociales et relationnelles dans la pratique, notamment dans des contextes marqués par la diversité culturelle, les inégalités ou les tensions sociales.

4^e action : Placer l'élève au cœur d'apprentissages contextualisés

La socialisation ne peut se limiter à un enseignement transmissif. Parler d'autonomie, de responsabilité, de coopération et d'ouverture à l'autre ne suffit pas : ces valeurs doivent être vécues dans des situations concrètes

qui placent l'élève au cœur de ses apprentissages, avec un réel pouvoir d'agir au sein de l'école. Par exemple, faire un projet communautaire, une lettre d'opinion ou une pétition qui aura un réel impact dans la communauté. Le caractère transversal de la socialisation empêche de la confiner à un seul domaine ou à un seul contexte d'apprentissage : elle traverse l'ensemble des disciplines et des pratiques éducatives. Comme le rappelle Sivane Hirsch, à la suite des différentes interventions à sa table, cela demande une réflexion qui mise davantage sur le « comment enseigner » plutôt que sur le « quoi enseigner ».

5^e action : S'ancrer dans sa communauté pour passer à l'action

La socialisation doit être ancrée dans son territoire, dans sa réalité, et faire place aux différentes expériences qui la composent. Par exemple, cela peut être vécu autant en classe que hors classe par la mise en place de réelles pratiques démocratiques, comme les conseils d'élèves ou des projets collectifs qui permettent de faire vivre la citoyenneté. L'ouverture de l'école sur son environnement permet de multiplier les occasions de socialisation et de mieux répondre au vécu des élèves dans un réel partenariat école-famille-communauté.

6^e action : Ouvrir la mission « socialiser » à l'extérieur de la classe

La socialisation se déploie également de manière importante dans les espaces et les activités non formels de l'école. Ainsi, les services de garde, les activités parascolaires, les projets particuliers et les partenariats avec la communauté constituent autant de contextes riches pour le développement des compétences personnelles et sociales. Comme le rappelle Diane Miron, à la suite des échanges à sa table, le potentiel des activités hors de la classe doit être mieux exploité et plus reconnu et valorisé, car elles permettent d'aborder la socialisation par des moyens différents, proches des intérêts des jeunes. Les différents espaces de socialisation doivent être pensés en cohérence et en complémentarité, par exemple de la classe jusqu'au service de garde, pour renforcer mutuellement leurs effets sur la socialisation.

7^e action : Repenser l'école dans sa forme physique et temporelle

L'aménagement scolaire, tant dans ses lieux physiques (à l'intérieur de la classe et de l'école, mais aussi dans son environnement extérieur) que dans sa temporalité (les horaires, le cursus) doit être pensé en cohérence avec les valeurs au fondement de la socialisation, comme l'autonomie, la responsabilisation, la coopération, l'inclusion, mais surtout la bienveillance. L'école doit devenir un milieu de vie au cœur de sa communauté au quotidien, ce qui implique, par exemple, d'être ouverte à une diversité d'activités en dehors du cadre et de l'horaire scolaire.

En conclusion, ces pistes d'action mettent en évidence la nécessité de reconnaître la socialisation – directement liée à l'éducation à la citoyenneté – comme une dimension fondamentale de l'éducation, présente dans toutes les sphères de « l'école que nous voulons ». Qu'elle prenne forme dans les apprentissages scolaires, dans les services de garde, dans les activités parascolaires ou dans les expériences informelles du quotidien, elle contribue à former des individus capables de vivre ensemble, de penser le monde et d'y agir de manière responsable et engagée. L'école québécoise doit rendre explicite la place centrale de sa mission « socialiser » et mieux soutenir les modalités nécessaires à sa mise en œuvre transversale en classe et hors classe.

Atelier

2.

Faire de la maîtrise du français un objectif majeur à l'école

Orientation du Livre blanc — L'école doit s'assurer d'une bonne maîtrise de la langue française, indispensable à la réussite éducative de tous les élèves, en favorisant une diversité de moyens pour apprendre. Pour y arriver, il faut :

- privilégier l'intervention précoce en lecture dès le préscolaire et le premier cycle du primaire étant donné que la réussite en lecture est un facteur déterminant de la réussite scolaire ;
- favoriser le développement des compétences langagières — en lecture, en écriture et en communication orale — au moyen d'une approche intégrée et transversale, en les inscrivant dans des contextes variés et signifiants ;
- encourager une concertation interdisciplinaire des enseignantes et des enseignants tant pour l'enseignement que pour l'évaluation du français ;
- rendre la culture québécoise plus présente et plus accessible dans le cadre scolaire.

Animation : Raphaël Boilard

Secrétariat : Elyssa Hidar

Personnes-ressources : Line Laplante et Josée Beaudoin

Participation : 35 personnes

Question centrale de l'atelier : Comment s'assurer d'une bonne maîtrise de la langue française pour la réussite éducative de tous les élèves ?

Afin d'approfondir les réflexions contenues dans le Livre blanc, 35 personnes ont pris part à l'atelier portant sur la nécessité de la maîtrise de la langue française pour la réussite éducative de tous les élèves. Cet atelier a débuté par de courtes présentations de deux expertes dans le domaine.

Présentations des personnes-ressources

Line Laplante, titulaire de la Chaire sur les apprentissages fondamentaux en littératie et professeure au Département de didactique des langues de l'UQÀM, a affirmé l'importance du dépistage précoce en lecture. Elle a aussi mentionné que la maternelle et le premier cycle du primaire sont des niveaux essentiels pour développer les stratégies de décodage en lecture et que la fluidité et l'identification efficace des mots sont essentielles pour soutenir la compréhension. **Josée Beaudoin**, présidente de l'Association québécoise des professeur.e.s de français, enseignante et conseillère pédagogique, a présenté les particularités de la tâche colossale des enseignantes et enseignants de français au secondaire. Les participants et participantes ont, de la même manière, souligné que le travail de correction des enseignantes et enseignants de français au secondaire, de même que le temps accordé aux suivis individualisés, devraient être davantage reconnus dans la tâche.

Un consensus s'est établi sur la nécessité de valoriser davantage la langue française à l'école. Pour ce faire, plusieurs actions sont suggérées.

1^{re} action : Valoriser la culture québécoise à l'école

La valorisation de la culture québécoise dans toute sa diversité est un atout pour l'acquisition de la langue française, comme l'affirme le Livre blanc. Les bibliothèques scolaires doivent être bien pourvues en personnels et en ressources matérielles, et mettre en valeur les nouvelles parutions québécoises. Le financement pour les activités culturelles doit augmenter et être protégé du préscolaire jusqu'à l'université. Ce financement doit permettre aux élèves de vivre des expériences culturelles intéressantes à l'école (des rencontres avec des artistes, par exemple) et à l'extérieur de l'école lors de sorties culturelles, comme réclamé dans le Livre blanc. La première compétence fondatrice à développer pour les futurs enseignants et enseignantes est celle d'« agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture ». En ce sens, l'initiative Osez la culture de l'Université Laval permettant aux étudiantes et étudiants en enseignement de recevoir deux billets gratuits pour des activités culturelles par session ne peut qu'être applaudie. On gagnerait ainsi à élargir cette offre à toutes les personnes étudiant en enseignement.

2^e action : Encourager et faciliter l'interdisciplinarité

Les participants et participantes conviennent de l'importance de l'interdisciplinarité dans l'apprentissage et la valorisation de la langue française. Décloisonner les disciplines scolaires permet de donner davantage de sens aux apprentissages, en plus d'augmenter la motivation des élèves. Il faut donner les ressources et conditions nécessaires (temps de concertation, horaire flexible, tâche allégée, etc.) permettant la création de projets, la collaboration avec des conseillers pédagogiques ainsi que la concertation entre les enseignantes et enseignants, tant pour l'enseignement que pour l'évaluation du français. Concernant le secondaire, on a soutenu l'idée que les enseignantes et enseignants de toutes les matières accordent de l'importance au français écrit. Une plus grande intégration des autres disciplines dans le développement de la maîtrise de la langue commande une meilleure reconnaissance de cette partie du travail. Cela pourrait se traduire par une prise en compte plus fréquente et mieux structurée de la maîtrise de la langue dans les évaluations et les travaux et par un réinvestissement des compétences en lecture, à l'écrit et en communication orale dans les autres disciplines.

3^e action : Améliorer la formation initiale et la formation continue pour développer un enseignement plus efficace et transversal de la langue française

Il a été reconnu comme nécessaire de hausser les standards en matière de maîtrise du français oral et écrit dans la formation initiale. Plusieurs moyens pourraient être mis en place et discutés lors d'éventuels États généraux, par exemple : ajouter un cours spécialisé dans la formation initiale, améliorer les pratiques pédagogiques mobilisées auprès des étudiantes et étudiants en enseignement ou encore assurer la prise en compte du code linguistique dans toutes les disciplines de la formation. La refonte du Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) est attendue de pied ferme et il est souhaité que ce test ne soit plus un exercice de mémorisation des exceptions de la langue française, mais bien une évaluation permettant de valider véritablement la maîtrise du français des étudiantes et étudiants.

4^e action : Ajouter des ressources au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire pour soutenir les débuts de l'apprentissage de la littérature

Cette mesure permettrait aux enseignantes et enseignants ainsi qu'au personnel en soutien aux élèves de les accompagner encore plus efficacement dans leurs premiers apprentissages en lecture et en écriture.

5^e action : Rendre l'épreuve ministérielle plus significative et mieux adaptée à la réalité d'aujourd'hui

Comme on le rapporte dans le Livre blanc, 30 % des élèves québécois échouent à l'épreuve ministérielle en français écrit de 5^e secondaire et, même lorsqu'elle est réussie, trop de jeunes qui poursuivent leurs études éprouvent des difficultés en français. Les participantes et participants demandent que cette production soit davantage signifiante, c'est-à-dire qu'elle offre une situation d'écriture davantage transférable à d'autres contextes d'écriture qui relèvent de la vie courante. Il faudrait revoir l'organisation de l'évaluation standardisée. Au lieu de recevoir les textes préparatoires la semaine précédant l'examen écrit, ce qui impose au système de composer avec des risques d'usage de l'intelligence artificielle, les élèves pourraient recevoir, le matin même de l'examen, trois sujets de texte ainsi que trois courts dossiers documentaires leur permettant d'écrire un texte d'opinion. Josée Beaudoin a aussi évoqué l'idée que l'épreuve ministérielle évalue la compétence en lecture en plus de la compétence en écriture.

En conclusion, comme évoqué dans le Livre blanc, la « valorisation de la qualité de la langue doit constituer une priorité absolue au cours de la scolarisation, car une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et de la communication orale est un des instruments de base pour tous les apprentissages et la socialisation ». Maîtriser la langue française est une condition nécessaire à la participation à la vie culturelle et citoyenne. En ce sens, on ne peut que saluer la place essentielle qu'occupe la culture dans le programme provisoire de français 2025-2026 au primaire et au secondaire, mais ce programme, qui sera officiellement mis en œuvre à la rentrée 2027, doit s'accompagner de mesures structurantes comme celles évoquées dans les actions proposées ici.

Atelier

3. Ramener l'évaluation à une échelle humaine en sortant d'une logique comptable

Orientation du Livre blanc — Pour rendre l'évaluation plus humaine et plus flexible, il faut abandonner la gestion axée sur les résultats (GAR) dans nos écoles, ce qui aura pour effet de :

- **réduire l'importance accordée aux évaluations formelles et standardisées qui entrave les apprentissages liés à l'ensemble du curriculum, diminue le temps d'enseignement et restreint la réussite au seul résultat scolaire, comme l'épreuve ministérielle;**
- **reconnaitre le rôle de professionnel des enseignantes et enseignants en valorisant l'évaluation formative, ce qui diminuera la pression de performance et permettra de suivre en continu la progression des élèves pour s'adapter à leurs besoins, notamment celles et ceux qui éprouvent des difficultés.**

Animation et personnes-ressources: Michel Lacasse, Emmanuel Poiriel

Secrétariat : Bernard Dufourd

Participation : 29 personnes

Une trentaine de personnes se sont réunies lors du Grand rendez-vous citoyen sur l'éducation, afin d'approfondir la réflexion sur la place de l'évaluation dans l'école québécoise. L'animation a été assurée par **Michel Lacasse**, directeur d'une école secondaire et d'un centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle, titulaire d'un doctorat en administration et politiques de l'éducation, et **Emmanuel Poiriel**, professeur titulaire au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal. Ces deux personnes-ressources sont membres du Groupe de recherche et d'intervention sur l'organisation du travail des directions d'établissement d'enseignement (GRIDE).

Présentations des personnes-ressources

Dans leur présentation d'introduction à l'atelier, ils ont rappelé que les indicateurs de performance et la reddition de comptes occupent une place de plus en plus importante dans l'organisation de l'enseignement et de l'évaluation, ce qui est un des effets de la gestion axée sur les résultats (GAR). Les gestionnaires du système d'éducation sont ainsi appelés à composer avec une tension constante entre les exigences administratives et la mission éducative. Ils ont également souligné que, si les données constituent un élément essentiel pour éclairer les décisions, elles deviennent réductrices lorsqu'elles se substituent au jugement professionnel. Enfin, une réflexion a été proposée autour de fondements jugés essentiels, soit l'humain, l'équité, l'identité professionnelle et l'organisation apprenante, afin de ramener l'évaluation à une échelle humaine.

Dans des espaces de discussions collectives, les participantes et participants ont réfléchi aux tensions actuelles relatives à la triple mission éducative de l'école et aux exigences administratives associées à l'utilisation des données et aux finalités qui devraient la guider. Les échanges ont fait ressortir une tension principale : les pratiques d'évaluation et les données qui en découlent sont cruciales pour mieux comprendre les parcours des élèves, soutenir les interventions et favoriser l'amélioration des pratiques, mais on perçoit une distorsion entre

le réel et sa traduction en données, ce qui contribue à une perte de confiance dans les systèmes de mesure. Les pratiques évaluatives sont donc problématiques lorsqu'elles sont utilisées de façon décontextualisée, qu'elles servent principalement à comparer les milieux ou deviennent des outils de contrôle et de reddition de comptes.

Il se dégage alors assez clairement qu'il faut transformer l'usage des données afin qu'elles demeurent au service des élèves, des apprentissages et du développement professionnel du personnel scolaire. Cette transformation implique de passer d'une gestion axée sur les résultats vers une gestion accompagnée par les résultats, où les données deviennent des outils de dialogue, de réflexion collective et d'amélioration continue.

Synthèse des échanges.

1^{re} action : Redonner à l'évaluation sa finalité première : soutenir les apprentissages et le développement global des élèves

Les participants et participantes soulignent que l'évaluation ne peut se limiter à mesurer des résultats scolaires. Lorsqu'elle est principalement centrée sur des indicateurs chiffrés et des évaluations standardisées, elle risque de détourner l'attention du processus d'apprentissage et d'orienter l'enseignement vers la préparation aux épreuves plutôt que vers le développement global des élèves. Une conception plus humaine de l'évaluation doit permettre de reconnaître les différentes dimensions de la mission de l'école, soit instruire, socialiser et qualifier, ainsi que les trajectoires singulières des élèves.

2^e action : Utiliser les données pour soutenir le jugement professionnel plutôt que s'y substituer

Les échanges réaffirment l'importance de reconnaître l'expertise des membres du personnel scolaire. Les données ne peuvent, à elles seules, rendre compte de la complexité des parcours des élèves. Elles doivent être interprétées à la lumière de la connaissance des élèves, des contextes et des réalités vécues dans les milieux. Une donnée n'a de sens que lorsqu'elle est contextualisée et mise en dialogue avec l'expérience professionnelle des personnes qui accompagnent les élèves au quotidien. On rappelle ainsi que les données doivent soutenir le jugement professionnel plutôt que s'y substituer, comme tend à le faire une gestion axée sur les résultats.

3^e action : Rendre compte de l'élève dans sa globalité lors de l'évaluation

On invite à élargir la conception des informations utilisées en éducation. Les résultats aux examens et les notes ne peuvent constituer les seuls repères pour comprendre la progression d'une ou d'un élève. Les dimensions liées au bien-être, à la socialisation, aux compétences développées, aux intérêts, aux efforts et à l'évolution personnelle des élèves doivent également être considérées afin d'obtenir un portrait plus juste de leur parcours. Cette approche permet de dépasser une conception de la réussite limitée aux résultats scolaires et aux épreuves standardisées.

4^e action : Utiliser les données comme des outils de collaboration et d'amélioration collective plutôt que des instruments de comparaison ou de contrôle

On souligne le potentiel des données, qui peuvent contribuer à mieux comprendre les besoins des élèves, lorsqu'elles soutiennent les discussions professionnelles au sein des équipes-écoles. À l'inverse, lorsqu'elles servent principalement à comparer les personnes, les écoles, les centres de services scolaires ou les régions du Québec, à mesurer l'atteinte de cibles chiffrées ou à alimenter la reddition de comptes, elles renforcent une logique de contrôle, une caractéristique de la gestion axée sur les résultats. Les données devraient plutôt soutenir la collaboration, la réflexion collective et l'amélioration continue des pratiques.

5^e action : Développer une compréhension critique des données et de leur utilisation pour une nouvelle culture de l'évaluation

Les échanges soulignent l'importance d'offrir davantage de formation aux membres du personnel en éducation afin qu'ils puissent interpréter les informations disponibles, reconnaître leurs limites et les mobiliser de manière pertinente. Cette compétence est essentielle pour éviter une utilisation comptable des données, où les indicateurs deviennent une fin en soi, et pour favoriser une prise de décision éclairée, fondée sur une compréhension fine des réalités scolaires et centrée sur les besoins des élèves.

6^e action : Servir des fins pédagogiques et se guider par des principes d'équité, de justice et d'inclusion, lors de l'utilisation des données

Les participants et participantes rappellent que les données ne sont jamais neutres dans leurs effets. Lorsqu'elles sont utilisées pour classer, comparer ou justifier certaines décisions sans tenir compte des contextes, elles peuvent contribuer à renforcer les inégalités ou à stigmatiser certains élèves et certains milieux. Les données devraient permettre de mieux reconnaître les besoins, de soutenir les interventions adaptées et de favoriser une réussite éducative plus équitable, plutôt que de servir à classer les élèves ou les établissements selon des critères uniformes de performance.

En conclusion, les échanges de cet atelier mettent en évidence la nécessité de créer des espaces collectifs de réflexion sur la question des données. Les données peuvent constituer des ressources précieuses pour mieux comprendre les réalités scolaires, mais elles doivent demeurer des moyens au service d'une finalité éducative et non devenir une fin en soi. Ramener l'évaluation à une échelle humaine signifie reconnaître que derrière chaque donnée se trouvent une personne, un parcours et un contexte uniques. Cela suppose de sortir d'une logique comptable de gestion axée sur les résultats, où les données servent principalement à mesurer la performance, à comparer les milieux et à alimenter la reddition de compte. Les participantes et participants proposent plutôt une culture de l'évaluation dans laquelle les données soutiennent le jugement professionnel, les apprentissages, la collaboration et l'amélioration continue des pratiques. En remplaçant l'élève et son développement au cœur des pratiques évaluatives, l'école peut renouer avec une conception plus juste, plus inclusive et plus éducative de la réussite.

Atelier

4.

Soutenir adéquatement tous les élèves à besoins particuliers

Orientation du Livre blanc — Il est urgent de donner aux établissements et à leurs personnels les moyens de répondre adéquatement aux besoins spécifiques de tous les élèves à besoins particuliers :

- **dans le secteur général Jeunes, notamment en assurant une répartition équilibrée des élèves HDAA dans les classes et les écoles régulières et, dans ces classes comme dans les classes spécialisées d'une école régulière ou dans une école spéciale, en augmentant le personnel et les services professionnels en soutien aux élèves et aux enseignantes et enseignants, en accordant plus de temps aux équipes intervenant auprès des élèves pour se concerter et en corrigeant les rigidités administratives qui compromettent une répartition équitable des ressources et retardent l'accès aux services de soutien ;**
- **dans les centres de formation professionnelle et à l'éducation des adultes, en augmentant les services en soutien aux élèves ayant des besoins particuliers ;**
- **en menant une vaste enquête sur la situation des élèves à besoins particuliers dans les établissements scolaires québécois.**

Animation : Madeleine Ferland

Secrétariat : Jean Trudelle

Personnes-ressources : Bianca Nugent, Catherine Renaud, Olivier Guérin, Laurence Simard-Gagnon

Participation : 70 personnes

Sur la base de l'orientation du Livre blanc, les personnes participant à l'atelier sont intervenues à partir de deux questions d'animation, dont voici l'essentiel :

Question d'animation 1 :

Que faire pour que le choix d'une insertion en classe ordinaire ou en classe spécialisée soit toujours basé sur les besoins réels de l'élève et non sur des critères organisationnels ou conditionné par un manque de soutien ? Au-delà de la nécessité d'un ajout important de personnel professionnel et de soutien, que faire pour obtenir et retenir ces personnels ? Quelles sont les rigidités administratives les plus contraignantes sur lesquelles il serait important d'agir ?

Question d'animation 2 :

Comment faire en sorte que l'inclusion, y compris celle des élèves ayant une déficience intellectuelle, soit un objectif clairement assumé pour toutes et tous ? Comment actualiser cet objectif pour le mieux-être de l'élève et pour mieux soutenir la volonté d'agir des enseignantes et des enseignants ? Comment faciliter les communications ?

Présentations des personnes-ressources

Bianca Nugent, travailleuse sociale et présidente de la Coalition de parents d'enfants à besoins particuliers du Québec, soumet l'idée qu'en plus des budgets insuffisants, le mode d'évaluation actuel de la situation de l'élève ne permet pas de déterminer correctement ses besoins. Au-delà d'un diagnostic, l'évaluation doit passer par une appréciation du soutien nécessaire à l'enfant pour qu'il puisse apprendre et s'épanouir. À cet égard, elle signale que son organisation plaide pour l'introduction d'un nouvel indice, la « défavorisation à l'apprentissage », qui tient compte des conditions de vie, de la neurodiversité et des problèmes systémiques auxquels l'élève est confronté.

Catherine Renaud, enseignante à l'école publique en adaptation scolaire et maintenant vice-présidente aux relations du travail à la FAE, soutient que si on ne donne pas les services appropriés aux élèves, on ne respecte pas l'égalité des chances. Or, on est actuellement obligé de réduire les services aux élèves, en raison des budgets limités et des plafonds d'embauche. Elle souligne qu'un sentiment d'impuissance se développe dans l'école publique et qu'il faut agir pour redonner du sens au travail. Elle recommande d'augmenter les ratios des personnels professionnels et de soutien pour rendre leur tâche acceptable et assurer les services nécessaires aux élèves.

Olivier Guérin souligne que, pour la Société québécoise de la déficience intellectuelle, l'éducation inclusive est une priorité ; c'est aussi un principe général « qui garantit le bien-être et la dignité de tous les élèves et qui reconnaît leurs besoins spécifiques ainsi que leur capacité de faire partie intégrante de la société et de contribuer à la vie sociale ». Or, pour classer un élève ayant une déficience intellectuelle, on a souvent tendance à le diriger d'emblée vers la classe spécialisée, sans avoir fait une évaluation sérieuse de ses forces et besoins réels – cela dans un contexte où l'endroit où l'on place un enfant est souvent conditionné par des contraintes administratives ou financières.

Laurence Simard-Gagnon, professeure en travail social à l'UQAR et membre fondatrice du Collectif pour le droit à la scolarisation, définit l'éducation comme un droit humain, ce qui inclut le développement de la personnalité et de l'appartenance à la communauté humaine. Selon cette définition, le retrait de l'élève du milieu éducatif est aussi son retrait de la communauté humaine. Selon elle, il faudrait résister à la pathologisation des problèmes, qui fait glisser vers la stigmatisation des élèves. Quand un parent a été mal informé ou qu'on ne lui a pas laissé l'occasion d'exprimer son point de vue, une avenue souvent méconnue pourrait devenir très utile pour faire respecter le droit à l'éducation : l'équité procédurale. L'école publique est encadrée par le droit administratif, ce qui fait que l'équité procédurale entre en jeu. Cette dernière stipule qu'on doit fournir les éléments d'une décision prise de telle sorte qu'elle puisse être comprise ; cela devrait s'appliquer notamment au classement des élèves.

Synthèse des échanges

De nombreuses interventions ont été faites sur chacune des deux questions. Elles sont ici présentées par sujets et sous forme de moyens d'action.

1^{re} action : Réclamer un ajout substantiel de ressources

S'il est un consensus clair qui se dégage, sans surprise parce que cet état de fait avait déjà été évoqué dans le Livre blanc, c'est que les ressources actuelles dévolues à l'inclusion ne sont pas à la hauteur des besoins qui ont explosé. À l'évidence (et de nombreuses interventions en témoignent), cette situation pervertit souvent la démarche quant à la détermination du meilleur endroit (classe spéciale ou classe régulière) qui permettrait à un enfant d'apprendre et de s'épanouir.

2^e action : Assurer une participation réelle des parents

Cette perversion du processus de classement se traduit de nombreuses manières. Les mécanismes administratifs en place empêchent souvent une participation active des parents. Certains d'entre eux, connaissant mieux le système, sont capables d'intervenir, souvent obligés de mener d'épiques batailles, ce qui laisse songeur quant au sort d'enfants défendus par des adultes moins aguerris envers les systèmes administratifs. Certes, les situations sont à géométrie variable, selon les milieux. Dans les cas d'insatisfaction, les parents peuvent toujours s'adresser au Protecteur de l'élève. Toutefois, les participantes et participants conviennent de la nécessité de démocratiser les mécanismes administratifs et d'équiper les personnes concernées pour qu'elles puissent faire entendre leur voix. En ce sens, l'équité procédurale est reçue comme pouvant devenir un nouveau pouvoir d'agir pour obtenir, en vertu de la loi, que les administrations suivent des procédures équitables lorsqu'elles prennent des décisions qui concernent les droits des élèves (droit à l'information, droit d'être entendu, droit de recevoir des explications compréhensibles, etc.).

3^e action : Prioriser la concertation

La concertation devrait être une priorité, mais il faut du temps reconnu dans les tâches des personnes concernées pour ce faire : les différents personnels scolaires entre eux, avec la direction, l'équipe école avec les parents, etc. Trop de comités de parents d'élèves ayant des besoins particuliers ne sont pas réellement consultés et considèrent qu'ils n'ont pas vraiment d'influence ; on dit qu'il y a des endroits où ça fonctionne, mais il est impératif que ça soit le cas partout. Il faut davantage de communication entre les ministères et les services qui interviennent dans les dossiers reliés aux élèves à besoins particuliers, ainsi qu'entre l'école et la communauté dans laquelle elle s'insère.

4^e action : Retrouver des points de vue convergents

Les problèmes actuels du réseau d'éducation stigmatisent les enfants, dont plusieurs ne se sentent accueillis nulle part et peuvent subir des bris de scolarisation répétés, souvent sans soutien extérieur. Ils affectent aussi les parents qui perdent confiance dans l'institution, les enseignantes et les enseignants qui s'épuisent par manque de soutien professionnel et, finalement, les personnels professionnels eux-mêmes qui migrent au privé.

Dans ce contexte des tensions se créent entre les différents groupes impliqués (parents, personnel enseignant, etc.), dont les postures envers le droit à l'éducation et l'inclusion ne sont pas toujours les mêmes. Il y a là un appel pressant à s'entendre collectivement sur ce qu'il faut faire pour obtenir un système d'éducation véritablement égalitaire et inclusif.

En conclusion, en plus de réclamer des ressources suffisantes pour que les contraintes budgétaires n'entravent plus le droit à l'éducation pour toutes et tous, il existe des pistes pour agir. Parmi elles, l'équité procédurale, la démocratisation des mécanismes administratifs, la révision des critères de l'évaluation pour qu'ils tiennent compte des conditions sociales des élèves et l'augmentation des ratios de spécialistes en soutien aux élèves à besoins particuliers dans une classe.

Il reste que, pour l'ensemble des personnes participant à l'atelier, une réflexion sociale en profondeur est nécessaire pour trouver des façons de faire qui puissent concilier les points de vue et besoins de toutes et tous : la mécanique actuelle de l'inclusion est enrayée et les bonnes intentions affichées par le MEQ ne s'actualisent pas sur le terrain. Ces préoccupations rejoignent en partie celles qui sont liées au dossier de la démocratie scolaire (voir la synthèse de l'atelier sur la démocratie scolaire, p.12-14), qui cède le pas depuis plusieurs années à la bureaucratie ; l'école actuelle n'est pas pensée dans une perspective sociale et démocratique.

Atelier

5. Encourager, mais encadrer des projets pédagogiques particuliers pour tous les élèves

Orientation du Livre blanc — Après consultation pour convenir des finalités générales des projets pédagogiques particuliers, le ministère de l'Éducation doit donner aux CSS et aux écoles la latitude, les moyens financiers et les ressources humaines nécessaires pour mettre en place les projets pédagogiques particuliers gratuits, décidés par l'instance démocratique en place, exempts de pratiques sélectives et ouverts à tous les élèves, y compris celles et ceux qui éprouvent des difficultés.

Animation : Patrick Pierard

Secrétariat : Reynald Labelle

Personnes-ressources : Christophe Allaire Sévigny, Isabelle Guay, Geneviève Lévesque.

Participation : 44 personnes

Question centrale de l'atelier : Comment faire en sorte que les projets pédagogiques particuliers (PPP) soient accessibles à tous les élèves ?

Objectifs de l'atelier:

- Élaborer des pistes de solution aux défis que présente l'élargissement de l'offre des PPP dans toutes les écoles secondaires
- Proposer des exemples de bonifications à apporter aux règles et conditions qui régissent actuellement la mise sur pied des PPP
- Proposer une liste d'actions prioritaires à engager à divers niveaux : MEQ, CSS, écoles, parents, partenaires.

Présentations des personnes-ressources :

Patrick Pierard a présenté les encadrements gouvernementaux actuels des PPP. L'article 4 de la Loi sur l'instruction publique établit « *le droit des parents de choisir, à chaque année, parmi les écoles qui dispensent les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence* ». L'article 239 fixe les restrictions à ce droit. L'orientation 3 du plan stratégique 2023-2027 du MEQ, précise sa volonté de « faire des écoles et des centres des espaces accueillants », en mettant l'accent sur l'importance d'un climat inclusif pour tous les élèves, comme préalable aux apprentissages et à la réussite. L'objectif 4 définit le développement de nouveaux PPP avec une cible de 75% d'élèves participants à la fin de 2027. La mesure budgétaire 15232 fixe le cadre financier pour soutenir le développement de ces projets.

Christophe Allaire Sévigny, professeur de sociologie au Cégep de Sherbrooke, a présenté les résultats de sa recherche publiés dans son ouvrage *Séparés mais égaux, enquête sur la ségrégation scolaire au Québec*. Sous couvert de la liberté de choix, la ségrégation scolaire discrimine les élèves en fonction des moyens économiques et du bagage culturel de leurs parents. Cela fait du système scolaire québécois le plus inégalitaire au Canada, selon les recherches d'École ensemble.

Isabelle Guay, directrice du service de l'organisation scolaire et du transport, au Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI), a expliqué la décision de son CSS de transformer les PPP des écoles secondaires afin de les rendre inclusifs et accessibles à tous. Les stratégies de consultation mises en place ont facilité l'expression de tous les points de vue. De fortes résistances ont été exprimées par certains parents et certains membres du personnel. La décision d'une application graduelle et de la mise en place d'un projet pilote dès la rentrée 2026 a été confirmée.

Geneviève Lévesque, directrice de la nouvelle École secondaire du Maréchal, dans la région de Mirabel, au CSSMI a été mandatée pour y implanter ce projet pilote. Des consultations auprès des élèves, des parents et du personnel ont été faites afin de répondre au maximum à leurs attentes. Un consensus s'est dégagé pour une nouvelle organisation scolaire favorisant la mise en place de PPP auxquels tous les élèves seront inscrits, sans aucun critère d'exclusion. Ce projet débutera en septembre 2026.

Synthèse des échanges

Six ateliers ont été formés avec chacun un thème à approfondir. Un bilan a ensuite été fait en grand groupe. Un consensus fort s'est dégagé sur la pertinence de l'orientation du Livre blanc. D'autres idées ont suscité un grand intérêt et recueilli une forte adhésion.

1. Pistes de mise en œuvre

L'objectif est d'établir un consensus social sur un nouveau paradigme de l'école publique comme milieu de vie inclusif et épanouissant pour chaque élève, sans sélection ni discrimination dans l'accessibilité aux services, et qui apporte un sentiment d'appartenance et de fierté.

Le MEQ est le premier interpellé en ce sens. Les mesures récentes qu'il a adoptées concernant un élargissement de l'accès aux projets particuliers sont un pas dans la bonne direction, mais ne répondent pas aux attentes exprimées dans les ateliers. Le MEQ doit aller plus loin en offrant un cadre légal simplifié et facilitateur de l'offre des PPP. Il doit notamment :

- **Interdire et éradiquer toute forme de ségrégation scolaire tout en laissant une grande autonomie à chaque milieu**

Dans une éventuelle révision de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et de certains règlements, un encadrement minimal pour les PPP devrait être donné, avec une marge de manœuvre pour chaque milieu, afin d'offrir à tous les élèves un maximum de flexibilité dans leurs choix.

- **Alléger le Programme de formation de l'école québécoise**

Certains ont noté que le programme actuel ne favorise pas l'émergence de nouveaux projets. Dans sa révision, « les savoirs essentiels » devraient être cernés en évitant les extrêmes : ne pas trop réduire ces savoirs ou trop les enrichir.

- **Fournir les ressources matérielles et financières adéquates, en prévoyant des règles ciblées et d'application souple, pour tenir compte des disparités entre les écoles**

Chaque établissement serait responsable d'élaborer un cadre organisationnel adapté aux particularités locales. Le conseil d'établissement, avec le leadership de la direction, déterminerait le modèle et le rythme d'implantation du changement souhaité.

- **Impliquer les élèves dans toutes les étapes des projets tant dans l'élaboration, la planification, que dans les modalités d'application**

Certaines personnes s'inquiètent de la motivation des élèves hésitant à participer aux projets offerts dans leur école ou éprouvant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage. L'implication des élèves dans toutes les étapes d'élaboration et de mise en place des PPP serait une piste de solution pour veiller à répondre aux intérêts des élèves en favorisant leur motivation, leur engagement et leur réussite.

2. Autres pistes d'action

Une majorité est consciente que l'élargissement de l'accès aux projets particuliers est un changement majeur et que des résistances et des contraintes imprévues se manifesteront. Pour réaliser ce changement, il faut :

- **Remplacer le paradigme socio-culturel inspiré d'une logique marchande de performance et de compétition**

Ce paradigme s'est infiltré graduellement et subrepticement dans toutes les facettes du réseau scolaire au cours des dernières années. Les dérives des PPP basées sur des critères de sélection académique et de capacité de payer en sont des exemples évidents. Les personnes présentes sont conscientes que, dans le cadre social actuel, plusieurs citoyens et citoyennes ne voient pas la pertinence de mettre fin à la sélection et à la compétition.

Le réseau scolaire doit devenir un lieu de développement optimal pour chaque élève, dans un milieu sain et sans exclusion. Or un tel changement suscite des résistances de la part de certains parents qui craignent que leurs enfants n'aient pas ce qu'il y a de mieux dans leur parcours scolaire s'ils ne sont pas admis dans un PPP. Ils veulent éviter les programmes réguliers au secondaire, perçus comme une formation de qualité minimale. Ce sont ces parents qu'il faut convaincre.

- **Élaborer un plan structuré de communication et de formation à tous les niveaux**

Afin de convaincre et de rassurer les parents sur les retombées positives d'un changement de paradigme quant à la persévérance scolaire et à la réussite pour tous les élèves, on peut notamment faire connaître des expériences et des modèles, au Québec et dans d'autres pays, dont la Norvège, qui confirment le bienfondé de cette orientation.

- **Tenir compte de la surcharge actuelle de travail des directions d'école et soutenir le personnel enseignant dans la réorganisation de ses conditions de pratique**

Pour relever le défi du changement, chaque direction aura besoin du soutien de ses supérieurs immédiats, d'un réseau de collègues et de formations appropriées. L'implication du personnel enseignant est aussi une condition essentielle de réussite. Une attention particulière doit être portée aux membres du personnel qui ont des craintes par rapport aux adaptations nécessaires dans un contexte de diversité des élèves dans leurs classes alors qu'ils ont développé des approches et des stratégies pour des groupes homogènes.

- **Ouvrir l'école à la communauté**

Dans chaque communauté, un ensemble de ressources est disponible. Il serait donc possible de faire appel à des personnes de l'externe (animatrices ou animateurs, entraîneuses ou entraîneurs) pour encadrer certains projets particuliers, allégeant ainsi la charge des enseignantes et enseignants ainsi que des personnels

scolaires (voir la synthèse de l'atelier sur l'école et la communauté, p. 38-40). Une plus grande ouverture au développement de partenariats avec les villes, les MRC et les organismes communautaires afin de partager toutes les expertises et toutes les ressources, est certainement souhaitable.

En conclusion, une majorité adhère à la transformation des PPP et est consciente des efforts concertés qui seront nécessaires pour atteindre un consensus social sur la philosophie, les objectifs généraux et les meilleures modalités de réalisation des PPP dans chacun des établissements scolaires.

Atelier

6. Rapprocher l'école de la communauté

Orientation du Livre Blanc — Pour favoriser le développement d'une école ancrée dans la communauté, il faut :

- réaffirmer l'importance de l'ouverture de l'école sur son milieu et de la collaboration entre l'école, les familles et la communauté ;
- assouplir le cadre scolaire, ce qui va de pair avec l'ajout de ressources humaines et matérielles pour établir un maillage plus serré entre l'école et sa communauté sans alourdir la tâche du personnel scolaire ;
- reconnaître le rôle indispensable des organismes communautaires en leur accordant les moyens nécessaires au maintien de leur mission et à l'amélioration des conditions de travail de leurs personnels.

Animation : Simon Beaudin et Nathalie Bergeron

Secrétariat : Anne-Marie Paquet

Personnes-ressources : Michel Lessard, Maud Tremblay, Frédérik Gagnon

Participation : 55 personnes

Question centrale de l'atelier : Comment et pourquoi rapprocher l'école de sa communauté ?

C'est avec l'intention de poursuivre la réflexion amorcée par le Livre blanc que 55 personnes se sont réunies lors du Grand rendez-vous citoyen sur l'éducation pour participer aux échanges autour du développement d'une école ancrée dans sa communauté. Elles se sont intéressées plus spécifiquement à la question de la collaboration entre l'école, la famille et la communauté pour chercher à s'inspirer d'initiatives existantes et à dégager des pistes d'action porteuses pour rapprocher l'école de la communauté.

Présentations des personnes-ressources

La première moitié de l'atelier s'est déroulée sous la forme d'un panel ayant pour but de susciter la discussion autour d'initiatives concrètes de collaborations entre des organismes communautaires et l'école. Michel Lessard, directeur de l'école de rue Je raccroche à Rimouski, et Maud Tremblay, cogestionnaire du Centre Solidarité Jeunesse, un organisme de lutte au décrochage de la région de Québec, ont à tour de rôle présenté leur organisme respectif, le type d'activités développées, la façon dont se déroule concrètement la collaboration, les défis qui y sont liés, leur financement et la manière dont naissent ces initiatives communautaires. Le chercheur Frédérik Gagnon, de l'UQTR, a partagé les résultats de ses travaux qui portent sur l'impact négatif qu'a eu le resserrement des encadrements administratifs et du cadre scolaire dans les deux dernières décennies sur la collaboration école-famille-communauté. La deuxième partie de l'atelier était participative et visait à partager en sous-groupes des initiatives porteuses d'ouverture de l'école sur sa communauté pour inspirer le développement de projets similaires ailleurs dans le réseau. Sont regroupées, plus bas, les principales idées ayant émergé

des deux parties de l'atelier puisqu'elles se sont nourries mutuellement pour en arriver à des propositions d'actions phares.

Synthèse des échanges

Comme le rappelle le Livre blanc : « L'éducation dépasse les murs de l'école. Dans le contexte social actuel, l'école gagnerait à s'appuyer davantage sur les ressources de son milieu, dans une logique de complémentarité et de collaboration. » C'est en explorant différentes initiatives concrètes que les échanges, tant lors du panel que lors du travail en sous-groupes, ont permis de dégager différentes pistes d'action pour développer la collaboration école-famille-communauté. Les voici :

1^{re} action : Collaborer pour coconstruire

Il est primordial de tisser des liens de confiance entre les différents partenaires. Ainsi que l'explique Frédéric Gagnon, il faut éviter de tomber dans une rivalité malsaine où chacun, autant organisme qu'institution, protège ses trop minces ressources par peur de les perdre au profit de l'autre. Cette triste réalité est un des effets collatéraux de la gestion axée sur les résultats (GAR) et des gouvernements successifs qui ont pris des décisions principalement guidées par des intérêts économiques et des cibles de performance. Au contraire, il faut mettre ensemble nos forces complémentaires pour nous enrichir mutuellement. Comme le rappellent Michel Lessard, Maud Tremblay et différentes personnes participant à l'atelier, pour y arriver, il faut avoir un objectif commun, des rôles clairs, des outils de communication appropriés et des relations égalitaires entre l'école, l'organisme et la famille.

2^e action : Réclamer des ressources suffisantes et pérennes

Le Livre blanc le revendique : il est essentiel que les organismes communautaires soient reconnus et financés pour leur mission indispensable en éducation. Des ressources suffisantes et récurrentes permettront de bâtir dans le temps des collaborations écoles-famille-communauté porteuses. Il en va de même pour l'école et les autres institutions publiques impliquées dans ces collaborations, qui doivent avoir les moyens financiers, matériels et humains nécessaires à la mise en place de divers projets ancrés dans la communauté. Par exemple, l'école de la rue Je raccroche à Rimouski et l'organisme de lutte au décrochage Centre Solidarité Jeunesse de Québec ont vu l'apport essentiel d'avoir un espace physique et des acteurs à même l'école pour soutenir leurs initiatives.

3^e action : Être flexible et ouvert pour s'adapter aux besoins du milieu

Si l'on veut répondre au mieux aux besoins d'un milieu, il faut d'abord être à l'écoute pour ensuite trouver la meilleure réponse et l'ancrer dans sa réalité. Ainsi, les initiatives de collaboration école-famille-communauté doivent partir de la base, d'initiatives citoyennes, et ne peuvent être imposées d'en haut par un cadre rigide. Chaque initiative doit avoir la marge de manœuvre nécessaire pour s'adapter, et non être implantée de façon standardisée. Par exemple, on retrouve dans des écoles alternatives des projets multiâges qui impliquent autant les parents que les élèves de différents niveaux, pour soutenir une réelle implication dans la communauté à partir d'initiatives diverses.

4^e action : Diversifier les voies pour soutenir la réussite éducative en incluant ses dimensions sociale, citoyenne et culturelle

Il est important de reconnaître une diversité de parcours pour s'adapter aux besoins diversifiés des jeunes, ce qui est d'autant plus important lorsque l'école ne réussit pas à répondre à ces besoins. Par exemple : des organismes proposent des formes alternatives de scolarisation ou d'accompagnement, telles que des écoles de rue ou des programmes de raccrochage scolaire ; des organismes proposent des activités culturelles, communautaires et intergénérationnelles (coéducation avec des aînés, cuisines collectives, médiation culturelle, rencontres avec des personnes impliquées dans la société, etc.) ; des centres d'alphabétisation tissent des liens entre des cégeps et des écoles secondaires à travers des projets de correspondances.

5^e action : Se rallier à un objectif commun qui place l'élève au cœur de l'intervention en soutenant la famille

Des organismes proposent des accompagnements directement dans les familles ou en tant qu'intermédiaires entre les familles et l'école. Ces accompagnements jouent un rôle important pour réduire les rapports de pouvoir et instaurer un climat de confiance vis-à-vis du système scolaire québécois, par exemple auprès de familles nouvellement arrivées. Cette collaboration permet de bâtir des ponts entre les diverses réalités pour soutenir au mieux l'élève. Par exemple, des organismes communautaires Famille soutiennent la réussite éducative par diverses initiatives, comme l'aide aux devoirs, le recours à des traducteurs pour accompagner les parents ou des collaborations avec la pédiatrie sociale.

6^e action : Décloisonner l'école pour démultiplier les possibilités de collaboration

L'école doit pouvoir sortir hors de ses murs alors que la communauté doit pouvoir s'inviter à l'intérieur de ces murs, si l'on veut rendre possible une pluralité d'initiatives. Par exemple : avoir un animateur communautaire pendant les heures de classe (avec un local dédié) ; soutenir des initiatives citoyennes en dehors des heures de classe ; encourager une diversité de collaborations pour proposer des activités sportives et culturelles.

En conclusion, les projets présentés démontrent qu'on peut concevoir, à l'intérieur ou en dehors des murs de l'école, un grand éventail d'interventions qui intègrent les organismes dans les écoles ou amènent les élèves dans les organismes. Il est ressorti des échanges et des initiatives partagées que la collaboration est d'abord une relation qui se bâtit dans un climat de confiance et de réciprocité. L'établissement d'une relation de confiance entre les différents acteurs issus des écoles, des organismes et des familles demande du temps et de la stabilité afin de coconstruire des projets autour d'objectifs communs en se soutenant mutuellement. Une fois cette confiance établie, on peut obtenir un engagement partagé autour d'une réussite éducative comprise et soutenue par toute une communauté.

Atelier

7. Mener des actions structurantes pour une réelle valorisation de la formation professionnelle chez les jeunes

Orientation du Livre blanc — En vue d’une réelle valorisation de la FP chez les jeunes, il faut :

- instaurer un parcours scolaire régulier combinant un programme de FP et des cours de formation générale à partir de la 4^e secondaire, en encourageant et en facilitant la double diplomation du DES et du DEP, tout en faisant valoir le DEP comme une norme sociale au même titre que le DES ;
- maintenir la diversité de l’offre de programmes en FP et soutenir financièrement les programmes à peu d’effectifs, particulièrement en région, pour éviter leur fermeture ;
- changer le mode de financement à la sanction qui porte préjudice à l’ensemble de la FP ;
- privilégier les programmes menant au DEP plutôt que les formations courtes tout en retrouvant l’équilibre entre les besoins des entreprises et la mission éducative de l’institution scolaire.

Responsables à l’animation et personnes-ressources: Chantale Beaucher, Robin Castonguay

Secrétaire : Wilfried Cordeau

Participation : 21 personnes

Présentations des personnes-ressources

Après avoir fait un portrait du secteur de la formation professionnelle dans la structure du système scolaire québécois, **Chantale Beaucher**, directrice de l’Observatoire de la formation professionnelle du Québec et professeure titulaire au département de pédagogie de l’Université de Sherbrooke, et **Robin Castonguay**, enseignant en charpenterie-menuiserie à l’École professionnelle de Saint-Hyacinthe, ont énoncé quelques problèmes spécifiques à la formation professionnelle (FP).

Défis de perception et d’image

Alors que le rapport Parent souhaitait créer des écoles polyvalentes qui offriraient une grande fluidité dans les programmes offerts, tant en formation professionnelle qu’en formation générale, sont apparues des perceptions qui distinguaient la « qualité » de la formation générale et celle de la formation professionnelle. Depuis, la FP est souvent demeurée perçue comme un « dernier recours » social ou une voie destinée aux élèves en difficulté, ce qui nuit à son attractivité et à sa valorisation. Heureusement, les choses commencent à changer : selon une nouvelle recherche de l’Observatoire de la formation professionnelle du Québec (à paraître), on constate, depuis la moitié des années 1990, une grande amélioration dans la perception de la FP chez les jeunes, les parents et les personnels scolaires.

Tension entre milieu scolaire et milieu de travail

Il existe une tension persistante entre éducation et production, qui caractérise le regard porté sur la FP. L’apprentissage est souvent davantage axé sur les besoins immédiats de l’employeur, du secteur, du marché, et moins sur la mission éducative de la FP dont les objectifs d’instruction et de socialisation se trouvent sacrifiés.

Enjeux de financement

Le financement à la sanction (un financement conditionnel à la réussite d'un cours) exerce une pression induite sur les centres de formation professionnelle et leurs personnels, et menace la survie financière des programmes. L'instabilité chronique des ressources (le nombre d'inscriptions variant selon les cycles économiques et les besoins des employeurs) empêche aussi la prévisibilité et la planification financière des programmes ou des centres.

Défis du personnel enseignant

L'insertion professionnelle en FP est difficile. Avec 68 % de précarité d'emploi, devenir enseignant est peu attractif, d'autant que l'engagement dans une formation universitaire en enseignement est nécessairement tardif (il faut avoir un métier et une expérience de ce dernier avant de s'investir dans ce projet) et exigeant (la formation initiale cause d'importants défis de conciliation études-travail-vie familiale). Les risques de déstabilisation sont élevés, sur les plans tant identitaire (choc de cultures entre le métier et l'enseignement) que psychologique (détresse).

Complexité structurelle

Depuis le rapport Parent, la FP s'est développée par superposition d'ajustements ad hoc et de réformes. Marquée par la multiplication des modes d'enseignement (distance, comodalité, etc.), des environnements d'apprentissage (ateliers, centres, milieux divers, etc.) et des modalités d'intégration au travail (alternance travail-études, etc.), son organisation s'est complexifiée et ses objectifs premiers sont devenus diffus.

Synthèse des échanges

Quatre groupes se sont formés pour répondre aux deux questions suivantes :

- Quels sont les problèmes rencontrés en FP auxquels il faut s'attaquer en priorité ? Pourquoi ?
- Quels sont les meilleurs leviers dont dispose la FP pour s'attaquer à ces problèmes ?

Les résultats de l'ensemble des discussions sont regroupés par thèmes. De ces échanges se sont dégagées les pistes d'action suivantes :

1^e action : Faire connaître l'éventail des métiers existant en FP auprès des jeunes, des parents et du personnel enseignant au secondaire

Les élèves connaissent mal la FP; s'ils la connaissaient mieux, ça les attirerait peut-être. Pour valoriser la FP quand on enseigne au secondaire, on pourrait, par exemple, prendre le temps de souligner l'importance des métiers de la FP dans notre quotidien (alimentation, transports, etc.), faire prendre conscience aux élèves de la place des gens de toutes sortes de métiers dans leur vie (coiffeuse, électricienne, plombier, menuisier, etc.)

2^e action : Mettre les jeunes en contact avec des options de formation professionnelle pour leur permettre d'expérimenter ou de découvrir des voies pratiques et éventuellement de développer un intérêt pour la FP ou pour un métier qui leur plaira

Introduire des cours de FP dans le curriculum général du secondaire permettrait de mieux tenir compte des besoins, des horaires et des défis des jeunes, tout en leur épargnant la pression du milieu à combler rapidement des besoins du marché du travail.

On a souligné que le modèle de l'École ensemble a introduit l'idée d'une « cinquième période » (voir à ce sujet la synthèse de l'atelier 1 sur le réseau scolaire commun, p. 9-11), qui pourrait être l'occasion d'offrir, parmi

toutes les options offertes à l'école (musique, sport, etc.), des options de projets particuliers liées à des métiers ou à la FP (santé, mécanique, menuiserie, etc.) ; cela permettrait aux élèves de s'initier à des savoirs plus manuels ou pratiques, qui résonnent avec leur quotidien et ont un caractère concret, applicable ; cela se ferait en parallèle avec la concomitance déjà prévue ; cette idée pourrait aider à se rapprocher du modèle des polyvalentes qui était recherché à l'origine. On a finalement rappelé que la FP a déjà été une voie de réussite lorsqu'elle était encore intégrée dans les écoles secondaires, car elle permettait aux jeunes de persévérer, de se maintenir dans le cheminement vers le DES tout en s'initiant à d'autres apprentissages, milieux ou voies de développement.

3^e action : Orienter les élèves vers des métiers qui correspondent à leurs aspirations

Pour choisir un métier, un incitatif concret est que certains programmes de FP mènent à des emplois ou métiers mieux rémunérés que des professions exigeant une formation universitaire. Cependant, il arrive aussi que le simple fait de discuter avec une personne expérimentée dans un de ces métiers fait réaliser à l'élève qu'il ne s'y plairait pas et peut l'amener à opter pour un métier qui correspond davantage à ses aspirations.

Les jeunes veulent donc faire un métier qui les intéresse et qu'ils apprécient. D'ailleurs, les parents sont prêts à les appuyer dans leur démarche.

4^e action : Réduire les difficultés d'accès à certains programmes, particulièrement en région

On a soulevé le problème d'accès aux programmes de FP. Le Québec est grand, les programmes ne se donnent pas partout. Dans certains cas, quand il y a trop peu d'inscriptions dans un cours ou un programme, on ne le donne pas. Il faut donc souvent quitter sa famille pour étudier en FP, ce qui pour les élèves, parfois à un jeune âge, implique beaucoup de responsabilités et de stress (s'installer dans une autre ville, problèmes financiers, solitude, etc.) ; pour certains, c'est trop difficile. Dans les communautés autochtones, les services de FP sont éloignés ; les déracinements sont donc fréquents ou nécessaires, ça décourage de s'inscrire et de suivre des cours en FP et ça nuit à la persévérance scolaire.

Pour faciliter l'accès à la FP, il faut notamment un meilleur soutien financier et une structure d'accueil dans le milieu pour celles et ceux qui s'y inscrivent. Il faut aussi une offre de formations diversifiée dans toutes les régions du Québec.

5^e action : Mieux financer les centres de formation professionnelle et revoir, à cette fin, le mode de financement à la sanction

On signale que des cours ou des programmes sont annulés, faute de financement, que les élèves ne reçoivent pas le soutien et l'accompagnement nécessaires à leur réussite et qu'il y a 68 % de précarité d'emploi dans le personnel enseignant.

En conclusion, si l'atelier n'a pas proposé beaucoup de stratégies concrètes pour intéresser les jeunes à la FP, il a certainement eu le mérite de nous rappeler que ce secteur d'enseignement, essentiel à tout système d'éducation, doit être traité de façon sérieuse et ambitieuse dans le cadre d'une réflexion collective sur l'éducation. En raison de la complexité des enjeux qui la traversent et aussi de son histoire, des États généraux sur l'éducation devraient être l'occasion de clarifier ce qu'on attend, comme société, de la formation professionnelle, dans sa mission propre et dans son rôle social à l'intérieur du système éducatif québécois.

Atelier

8. Ancrer l'éducation dans les réalités sociales et écologiques du monde contemporain

Orientation du Livre blanc — Pour ancrer l'éducation dans les réalités sociales et écologiques, il faut :

- **intégrer les fondements et les pratiques d'une éducation relative à l'environnement comme dimension transversale des programmes ;**
- **valoriser et soutenir les initiatives d'éducation écologique dans les écoles ;**
- **développer une culture du partenariat éducatif avec les actrices et acteurs du milieu ayant une expertise ou une disponibilité en matière d'éducation relative à l'environnement (musées, parcs, centres de loisirs, bibliothèques, ONG environnementales, parents, etc.).**

Animation : Madeleine Patenaude

Secrétariat : Clément Moliner-Roy

Personnes-ressources : Marie-Pier Lafrance, Laurence Brière et Elysa Vaillancourt

Participation : 49 personnes

Question centrale de l'atelier : L'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté : quels leviers développer pour une approche éducative québécoise qui soit à la mesure des défis actuels et à venir ?

L'atelier a débuté avec les présentations de trois personnes-ressources, issues du milieu de l'éducation et de la recherche.

Présentations des personnes-ressources

Marie-Pier Lafrance, co-coordonnatrice de la Coalition Éducation - Environnement - Écocitoyenneté, a ouvert l'atelier en présentant le mandat de la Coalition : un regroupement de plus de 150 organisations et de 400 personnes mobilisées pour l'adoption d'une politique nationale d'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté au Québec. Une telle politique représente un levier essentiel pour déployer un système éducatif apte à construire une société consciente de son appartenance au monde vivant, soucieuse de justice socioécologique et capable de se mobiliser en ce sens.

Laurence Brière, professeure en éducation relative à l'environnement au département de didactique de l'UQÀM et directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté (Centr'ERE), a rappelé que la principale visée de l'éducation relative à l'environnement (ERE) concerne le développement de notre rapport collectif et individuel à l'environnement. Plus qu'une éducation à propos de l'environnement, c'est aussi une éducation dans, par et pour l'environnement qui favorise le développement de compétences d'ordre éthique, critique, créatif et politique qui participent au développement d'une écocitoyenneté. Comme le souligne le Livre blanc, l'ERE – en tant que dimension incontournable d'une éducation contemporaine – s'intègre de façon transversale dans les programmes, où elle contribue au

développement de l'ensemble des compétences qu'on y définit. Qui plus est, le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) reconnaît l'éducation comme l'un des trois principaux leviers pour la transition écologique.

Laurence Brière ainsi que **Elysa Vaillancourt**, directrice générale du Lab22 - Laboratoire d'innovations sociales et environnementales, ont été invitées à proposer des leviers potentiels pour assurer une intégration adéquate d'une éducation relative à l'environnement à l'école, et ce, en répondant à trois principales questions. Entre chacune d'elles, les participants et participantes avaient l'opportunité de travailler en sous-groupes afin d'explorer plus en profondeur le sujet et de réfléchir collectivement aux leviers prioritaires à mettre en place.

Synthèse des échanges

Lors de cet atelier participatif, on a pensé l'école que nous voulons comme un réel laboratoire d'apprentissage où la mise en action – à travers les pédagogies expérientielles et les pédagogies par la nature et le dehors – s'avère transformatrice pour les élèves. On a également envisagé le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) comme un terrain fertile pour favoriser l'intégration de l'ERE de manière transversale : non seulement à travers les domaines généraux de formation et le cours Culture et citoyenneté québécoise, mais également à travers l'ensemble des disciplines offertes au primaire et au secondaire. Les compétences transversales inscrites dans le PFEQ ont à cet effet été qualifiées de leviers à valoriser pour favoriser l'intégration d'une éducation relative à l'environnement qui contribue au développement de l'ensemble des compétences.

Les priorités définies lors de cet atelier concordent étroitement avec les éléments qui figurent dans la *Stratégie québécoise d'éducation relative à l'environnement : pour une écocitoyenneté*¹ ayant reçu l'appui de 150 organisations mobilisées au sein de la Coalition Éducation – Environnement – Écocitoyenneté.

1^{re} action : Adopter une politique nationale d'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté

L'adoption d'une politique nationale permettrait de coordonner les efforts pour favoriser l'intégration d'une éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté dans le parcours scolaire de tous les élèves. Pour ce faire, la consultation et la participation de l'ensemble des parties prenantes de la société éducative sont réclamées afin d'assurer la mise en place d'un processus réellement démocratique pour l'élaboration de cette politique. Une telle institutionnalisation pourrait s'inspirer d'autres pays et d'autres provinces canadiennes qui se sont déjà dotés de tels engagements structurants. Cette politique nationale devrait par ailleurs assurer un financement adéquat à l'intégration de l'éducation relative à l'environnement dans le parcours scolaire.

2^e action : Intégrer de façon transversale l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté dans le Programme de formation de l'école québécoise

L'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté doit être intégrée de façon transversale dans le parcours scolaire des élèves et devenir une responsabilité partagée par l'ensemble de la communauté éducative, du préscolaire à la fin du secondaire, non seulement à travers les domaines généraux de formation et le cours Culture et citoyenneté québécoise, mais également à travers l'ensemble des disciplines et par l'entremise des compétences transversales. Comme l'a mentionné Elysa Vaillancourt, « l'éducation relative à l'environnement n'est pas forcément de faire plus, mais plutôt de faire différemment ».

1 L. Sauvé, H. Asselin, J. Robitaille et C. Marcoux (2024), *Stratégie québécoise d'éducation relative à l'environnement : Pour une écocitoyenneté* (2e édition), Les Éditions du Centr'ERE, Université du Québec à Montréal. <https://coalition-education-environnement-ecocitoyennete.org/pdf/strategie-edition-complete-2024.pdf>

3^e action : Assurer la formation des enseignantes et enseignants en éducation relative à l'environnement

Pour ce faire, il faut intégrer au moins un cours spécialisé obligatoire en ERE dans la formation initiale en enseignement. Il est également nécessaire de donner accès à une formation continue en ERE pour le personnel scolaire déjà en poste. Ces formations intégreraient entre autres les repères pour une éducation enracinée dans les réalités socioécologiques, les fondements et les pratiques associées à l'interdisciplinarité et aux approches qui favorisent l'apprentissage par l'expérience (pédagogie par projet, pédagogie de terrain), la collaboration et le développement du sentiment de pouvoir agir des jeunes. Cette volonté est directement liée à celle d'ouvrir l'école sur sa communauté (voir la synthèse de l'atelier 6 sur l'école et la communauté, p. 38-40).

4^e action : Intégrer une compétence professionnelle enseignante spécifiquement liée aux réalités socioécologiques du monde contemporain

Bien qu'une nouvelle compétence ait été retenue en avril 2019 durant le processus de consultation du nouveau *Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante et sa formation* (elle avait alors pour titre *Ancrer son action éducative dans le contexte socioécologique contemporain*), celle-ci n'a pas été conservée lors de sa publication en 2020². La gravité des crises socioécologiques et l'inquiétude qu'elles soulèvent chez les jeunes touchent pourtant directement la mission de l'éducation et le rôle des enseignantes et enseignants, nécessitant dès lors l'intégration d'une compétence professionnelle enseignante qui traite spécifiquement des réalités socioécologiques.

En conclusion, rappelons que le Québec a été pionnier en matière d'éducation relative à l'environnement jusqu'aux années 1990 : le ministère de l'Environnement était alors doté d'un *Service d'éducation relative à l'environnement* (Sauvé et Asselin, 2024). Malheureusement, un recul marqué des mesures gouvernementales à cet égard a caractérisé les décennies qui ont suivi. Le Québec doit désormais reprendre son rôle de précurseur et s'inspirer des pays s'étant déjà dotés d'une politique nationale d'éducation relative à l'environnement. On peut penser au Brésil et à la Colombie, qui ont même intégré l'éducation relative à l'environnement dans leur constitution nationale comme un droit de tous les citoyens et citoyennes du pays. Au Canada, l'Ontario s'est pour sa part doté d'un cadre stratégique à cet effet, incluant la nécessaire formation du corps professoral. Il est donc temps que le Québec devienne lui aussi un exemple en ce qui concerne l'institutionnalisation de l'éducation relative à l'environnement, afin de permettre aux Québécoises et Québécois d'aujourd'hui et de demain de développer une compréhension éclairée des réalités socioécologiques contemporaines, un rapport sain à l'environnement et un pouvoir d'agir environnemental.

² Une analyse a été réalisée à cet effet par le Centr'ERE, mettant en lumière de quelle manière la prise en compte de cette seizième compétence permettrait pourtant de combler un « angle mort » des fondements qui sous-tendent le Référentiel. https://centrere.uqam.ca/wp-content/uploads/2020/06/Une-analyse-de-la-proposition-de-re%C4%9Bfe%C4%9Brentiel-_CentrERE_janvier-2020.pdf. Cette proposition de compétence se retrouve à l'annexe 1 de ce même document.

« Rêver l'école de demain » : la parole aux jeunes

La deuxième journée du Grand rendez-vous citoyen pour l'éducation a débuté par un des moments les plus marquants de l'évènement. Il s'agit d'une conférence d'ouverture suivie d'un panel entièrement consacré aux jeunes sous le titre évocateur de « Rêver l'école de demain : La parole aux jeunes! ». C'est **Simon Beaudin**, vice-président du conseil d'administration de **Debout pour l'école** et responsable de l'analyse sociopolitique à la Coalition Interjeunes, qui, en tant qu'animateur, s'est assuré de donner toute la place à la parole des jeunes pour qu'ils et elles se sentent pleinement à l'aise de s'exprimer devant une foule de près de 300 personnes. **Marie-Joëlle, Noah, Ivy, Noah Ducharme, Hadishrayen Diego Gros-Louis** et **Ixy** étaient présents pour porter la parole des jeunes à la suite de la Grande consultation jeunesse sur l'éducation ayant eu lieu en avril 2026, mais aussi leur parole personnelle, ayant tous et toutes connu des parcours uniques allant de l'école de rue à l'école privée, de la classe d'accueil à l'école dans une communauté huronne-wendat, et dont certains ont été semés d'embûches comme l'intimidation ou diverses formes de discrimination (ex. transphobie, racisme, classisme).

Conférence d'ouverture

En premier lieu, Marie-Joëlle et Noah ont présenté les principales demandes ayant émergé de la 9^e édition de la Grande consultation jeunesse organisée par la Coalition Interjeunes s'étant déroulée les 9 et 10 avril 2026 à Trois-Rivières. Cette consultation s'intéressait cette année à un sujet qui les touche de près, l'éducation, et cherchait à mieux comprendre les expériences que font les jeunes « du système éducatif, leurs aspirations et les transformations qu'ils et elles souhaitent voir émerger »¹. Cette édition réunissait 135 personnes provenant de dix régions du Québec, dont 26 organismes communautaires autonomes jeunesse et 67 jeunes. Les demandes furent regroupées autour de quatre thèmes.

Thème 1 : Parcours éducatifs

Les jeunes demandent une plus grande diversité de parcours flexibles et accessibles, ainsi qu'une reconnaissance et valorisation des parcours atypiques. Ainsi, l'ensemble des programmes doivent être accessibles à tous et toutes sans distinction et les jeunes doivent avoir plus de contrôle sur leurs parcours. De plus, les programmes spécialisés et les écoles de rue, qui peuvent réussir à rejoindre des jeunes là où l'école a échoué à le faire, doivent être mieux soutenus. Finalement, pour une école plus inclusive, il est essentiel d'éliminer les obstacles qui influencent injustement les parcours. Par exemple, avoir des repas gratuits à l'école et du soutien financier (coût de la vie, logement) ainsi qu'un meilleur accès à une diversité de programmes en région.

Thème 2 : Apprendre quoi et comment?

Les jeunes souhaitent une école plus flexible, capable de s'adapter aux différents rythmes et besoins d'apprentissage. Ils et elles demandent davantage de liberté dans l'organisation de leur parcours, notamment par des horaires plus souples, un plus grand choix de cours et des groupes moins nombreux. On souhaite aussi que les apprentissages soient plus concrets et utiles à la vie quotidienne, grâce à des expériences sur le terrain, à l'apprentissage par projet et au développement de compétences essentielles, comme l'autonomie, la gestion des émotions, les relations interpersonnelles et la préparation à la vie adulte. Enfin, les jeunes veulent que l'école soit un milieu de vie plus chaleureux, humain et inclusif, offrant des espaces confortables et adaptés qui favorisent le bien-être, l'épanouissement et le sentiment d'appartenance.

1 [1] <https://interjeunes.org/wp-content/uploads/2026/06/rapport-GCJ-2026-1.pdf>

Thème 3 : diversité et inclusion

Les jeunes souhaitent une école plus inclusive, où la diversité est reconnue, valorisée et mieux comprise par l'ensemble de la communauté scolaire. Ils et elles demandent une plus grande sensibilisation aux réalités diverses dès le primaire, notamment en y abordant ouvertement des sujets comme la discrimination, le genre, la sexualité et l'inclusion. Ils et elles souhaitent également que les adultes qui les accompagnent puissent être des modèles de diversité et que leur formation les prépare mieux à agir comme alliés et à intervenir rapidement face à l'intimidation. De plus, les jeunes soulignent l'importance de créer des espaces de rencontres et d'échanges pour rendre les milieux plus inclusifs, en tenant compte des réalités visibles et invisibles, comme la neurodivergence ou les situations de handicap. Enfin, on demande davantage de soutien et de ressources d'aide afin que chaque personne puisse se sentir accueillie, respectée et pleinement incluse dans son milieu scolaire. Pour les jeunes, se sentir inclus, cela signifie que chaque personne se sent respectée, écoutée et en sécurité pour pouvoir être soi-même sans peur.

Thème 4 : Impact de la parole des jeunes et démocratie à l'école

Les jeunes souhaitent avoir plus de place dans leur milieu scolaire et que leur parole soit réellement prise en compte dans les décisions qui les concernent. Ils et elles demandent à être davantage impliqués dans la vie de leur école, dans une logique de dialogue et de coconstruction avec les adultes. Pour favoriser cette participation, on souhaite la création d'espaces variés, accessibles et adaptés à la diversité des jeunes, ainsi que des démarches qui vont à leur rencontre. Est soulignée également l'importance de mieux comprendre les enjeux démocratiques et les mécanismes de participation grâce à des occasions d'apprentissage portant sur la citoyenneté, la communication, les processus démocratiques et les enjeux de société. Enfin, les jeunes insistent sur la nécessité d'assurer un suivi concret des consultations réalisées en rendant visibles leurs résultats et en démontrant de quelle façon les contributions des jeunes influencent réellement les décisions, afin d'éviter que leurs démarches ne soient perçues que comme symboliques.

Panel jeunesse

En second lieu, Ivy, Noah Ducharme, Hadishrayen Diego Gros-Louis et Ixy ont échangé autour d'enjeux les ayant touchés de près. Ce fut l'occasion de nommer différents enjeux, dont ceux qui suivent :

- **La ségrégation scolaire** influence directement des vies soit vers un parcours tout tracé d'avance qui survalorise la performance ou qui, au contraire, exclut les jeunes moins favorisés de certains parcours. Pour eux et elles, cette façon de faire perpétue des injustices flagrantes et doit cesser.
- **Le parcours migratoire** comporte de nombreux défis. Il est essentiel que l'école ne soit pas un défi supplémentaire. Pourtant, il existe encore des barrières importantes entre l'école et la famille immigrante : incompréhension du système scolaire, communication école-famille déficiente, trop grande responsabilité sur le dos de l'élève, etc. Bien que le système de classe d'accueil crée un esprit de famille sécurisant pour l'élève nouvellement arrivé, la grande école et des changements successifs de classe peuvent être synonymes d'un sentiment d'exclusion et d'isolement pour les jeunes nouvellement arrivés.
- **Le racisme systémique** est bel et bien présent à l'école, autant dans les contenus enseignés que dans la manière de les enseigner. De nombreux stéréotypes sont perpétués, par exemple sur les Premières Nations. De plus, le personnel scolaire, par ses biais, peut aussi, consciemment ou non, perpétuer ces stéréotypes. Il est essentiel d'être mieux formé pour être plus sensible à ces enjeux et pouvoir agir.

- **L'intolérance et l'intimidation**, exercées par différents groupes, particulièrement sur les réseaux sociaux, ont un impact direct sur les relations interpersonnelles dans les écoles et sur le parcours scolaire des jeunes qui en sont victimes. Par exemple, les jeunes de la communauté LGBTQ+ sont particulièrement touchés par l'intimidation et la violence dans une école qui semble trop souvent impuissante à y faire face, ce qui peut aller jusqu'à en forcer certains ou certaines à abandonner l'école pour se protéger. Cet enjeu de société est plus grand que l'école et nous devons agir politiquement et socialement pour protéger ces victimes.

En conclusion, la conférence d'ouverture et les échanges du panel jeunesse ont mis en lumière une vision commune de l'école de demain : une école plus humaine, inclusive, flexible et démocratique, capable de reconnaître la diversité des parcours, des identités et des réalités vécues par les jeunes. Au-delà des demandes concrètes formulées, les jeunes ont lancé un appel clair à être considérés comme de véritables partenaires du changement. Leur témoignage rappelle que construire une école plus juste et équitable exige non seulement de répondre à leurs besoins, mais aussi de leur faire confiance en leur donnant une place réelle dans les réflexions et les décisions qui façonnent leur avenir. Des États généraux seront une occasion parfaite pour le faire.

Annexe 1

Liste des organisations ayant appuyé les quatre revendications du Livre blanc citoyen sur l'éducation de Debout pour l'école

1. **Alternatives** est une organisation de solidarité qui œuvre pour la justice et l'équité au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.
2. L'**Association féministe d'éducation et d'action sociale** permet à ses milliers de membres à travers le Québec de porter leurs voix à la défense de l'égalité entre les femmes et les hommes.
3. L'**Association québécoise de garde scolaire (AQGS)** représente près de la moitié des services de garde en milieu scolaire du Québec. Elle regroupe des membres actifs (écoles) et associés (personnel, étudiantes et étudiants) répartis dans les 17 régions administratives du Québec.
4. L'**Association québécoise des intervenantes et intervenants en formation générale des adultes (AQIFGA)** regroupe des personnes ayant à cœur la réussite des élèves adultes et le développement du réseau de l'éducation des adultes au Québec.
5. L'**Association québécoise pour l'enseignement du français langue seconde (AQEFLS)** est une association professionnelle à but non lucratif qui regroupe et soutient les personnes intervenantes et enseignantes, ainsi que les conseillères et conseillers pédagogiques spécialisés dans l'enseignement du français langue seconde et la francisation.
6. La **Centrale des syndicats du Québec (CSQ)** représente plus de 225 000 membres, principalement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux.
7. La **Chaire de recherche sur la persévérance scolaire et la littératie** porte sur l'étude, la mise en œuvre et l'évaluation des conditions d'une entrée réussie dans la langue écrite et de celles du développement des compétences en lecture et en écriture dans leur rapport avec la persévérance scolaire.
8. **Citoyenneté Jeunesse** est une organisation à but non lucratif qui a pour principale mission de concerter ses membres en vue d'amplifier la voix et les opinions des jeunes de 35 ans et moins.
9. La **Coalition éducation-environnement-écocitoyenneté** est un regroupement de plus de 150 organisations et 400 personnes mobilisées pour stimuler l'institutionnalisation et le plein déploiement de l'éducation relative à l'environnement au Québec.
10. La **Coalition Interjeunes** rassemble environ 450 organismes communautaires jeunesse répartis dans les 17 régions administratives du Québec. Ces organismes membres travaillent auprès des jeunes de 12 à 30 ans et interviennent annuellement auprès de 280 000 jeunes.
11. La **Coalition Jeunes+** est un regroupement québécois fondé en 2018 à l'initiative de l'organisme Dans la rue. Il se consacre à la prévention de l'itinérance chez les jeunes de 12 à 30 ans et à la promotion de leurs droits.
12. La **Coalition Main rouge** est une coalition nationale de plus de 85 organisations, qui revendique l'accès à des services publics universels et de qualité, indispensables pour le respect et la réalisation des droits humains pour tous et toutes.
13. La **Coalition des parents d'enfants à besoins particuliers du Québec** défend l'accès équitable à une éducation inclusive et à une participation sociale qui s'adapte à l'unicité et à la diversité des enfants ayant des besoins particuliers.

14. La **Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale (CRUES)** est une organisation syndicale qui regroupe des associations étudiantes locales au niveau régional et à l'échelle du Québec et compte 30 000 membres.
15. Le **Collectif pour le droit à la scolarisation** promeut le respect du droit à l'éducation, sans discrimination, particulièrement pour les élèves en situation de handicap, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et offre du soutien aux familles affectés par des bris de scolarisation
16. Le **Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)** est un organisme à but non lucratif voué à la défense des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles.
17. La **Confédération des organismes familiaux du Québec** veut promouvoir et défendre les intérêts de la famille dans sa globalité, notamment à l'égard des politiques publiques.
18. La **Confédération des syndicats nationaux (CSN)**, active dans les secteurs public et privé, représente environ 1600 syndicats et plus de 330 000 membres.
19. Le **Conseil québécois du loisir** est un regroupement national qui représente 38 organismes nationaux de loisir, lesquels rassemblent plus de 5 200 organisations.
20. **École ensemble** a été fondé par des parents d'élèves en juin 2017. C'est une association qui anime un espace de réflexion et de mobilisation afin que le Québec se dote d'un système d'éducation équitable, en mettant fin à la ségrégation scolaire causée par le réseau privé subventionné et le réseau public sélectif.
21. **ENvironnement JEUnesse (ENJEU)** est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, à les outiller à travers ses projets éducatifs et à les inciter à agir dans leur milieu.
22. La **Fédération autonome de l'enseignement** est un regroupement de neuf syndicats qui représentent près de 65 000 enseignantes et enseignants qui œuvrent dans le milieu de l'éducation québécois.
23. La **Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)** est une organisation qui représente des étudiantes et des étudiants de niveau collégial. Fondée en 1990, elle se donne pour mission de défendre les intérêts des étudiants, de faire progresser la condition étudiante et, plus généralement, d'agir en tant que porte-parole de la jeunesse québécoise.
24. La **Fédération des femmes du Québec (FFQ)** est une organisation féministe autonome qui travaille à la transformation et à l'élimination des rapports sociaux de sexe et des rapports de domination dans toutes les sphères de la vie.
25. La **Fédération québécoise de l'autisme (FQA)** est un regroupement provincial d'organismes et de personnes qui ont en commun les intérêts de la personne autiste, ceux de sa famille et de ses proches.
26. La **Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)** est un regroupement provincial qui représente et soutient près de 260 organismes communautaires. Elle agit comme un réseau d'entraide offrant un accompagnement humain, global et préventif aux parents.

27. La **Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)**, fondée en 1991, regroupe, concerte et représente une quinzaine de syndicats et associations de professeurs à l'échelle provinciale. Elle agit comme porte-parole du corps professoral auprès des gouvernements et des instances publiques.
28. La **Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)** est la plus grande centrale syndicale de la province. Elle regroupe près de 600 000 membres issus de divers syndicats locaux et internationaux, et œuvre à la défense des droits des personnes salariées, des conditions de travail et de la justice sociale.
29. Le **Forum jeunesse Afro-québécois (FJAQ)** est un organisme à but non lucratif qui agit comme une plateforme d'inclusion, d'intégration et de participation citoyenne pour les jeunes afrodescendants.
30. Le **Groupe de recherche interrégional sur l'organisation du travail des directions d'établissement d'enseignement du Québec (GRIDE)** est un regroupement universitaire et scientifique qui étudie la réalité, les conditions de pratique et la surcharge de travail des directeurs et directrices d'écoles.
31. **Maison des jeunes (MDJ)** est un organisme communautaire québécois offrant un milieu de vie supervisé et sécuritaire aux adolescents de 12 à 17 ans. Sa mission est d'accompagner les jeunes à travers diverses activités pour les aider à devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.
32. Le **Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO)** est un organisme issu d'un ancien parti politique scolaire québécois. Fondé dans les années 1980, il a joué un rôle déterminant dans le paysage éducatif du Québec, notamment à Montréal; il poursuit sa mission d'améliorer la démocratie du système scolaire.
33. Le **Mouvement Jeunes et santé mentale (MJSM)** est un regroupement citoyen québécois fondé en 2016. Sa mission principale est de lutter contre la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes et de valoriser leur parole en tant qu'experts de leur propre vécu.
34. La **Petite Valise Théâtre** est une compagnie québécoise fondée en 2006, spécialisée dans les spectacles jeunesse, notamment le théâtre de marionnettes et les arts vivants destinés à la petite enfance.
35. Le **Regroupement des écoles de rue autonomes du Québec (RÉRAQ)**, fondé en 2014, est un organisme à but non lucratif qui rassemble des écoles de rue d'action communautaire autonome, présentes à travers plusieurs régions du Québec.
36. Le **Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)**, fondé en 1981, est un réseau d'action communautaire autonome regroupant près de 80 organismes à travers la province.
37. Le **Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)** est réseau provincial rassemblant des dizaines d'organismes qui travaillent auprès des adolescents et des jeunes adultes.
38. Le **Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD)** est un réseau provincial qui rassemble près de 70 organismes communautaires autonomes. Ces groupes travaillent à contrer le décrochage scolaire et social en offrant un accompagnement alternatif et complémentaire aux parcours scolaires traditionnels.

39. Le **Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROC-QTR)** est le principal réseau provincial représentant et soutenant les organismes qui pratiquent le travail de rue au Québec.
40. Le **Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ)** est un réseau d'organismes communautaires dont la mission est la prévention de toutes les formes de violence faites aux enfants (physique, sexuelle, psychologique, verbale, par négligence ou intimidation).
41. Le **Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)** est un réseau d'organismes communautaires. Il offre des approches non médicalisées basées sur l'entraide, le respect des droits et la réintégration sociale, en opposition aux modèles psychiatriques traditionnels.
42. Le **Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ)** est un réseau panquébécois qui défend et promeut les intérêts des Carrefours jeunesse-emploi afin que ceux-ci puissent offrir aux jeunes le maximum de soutien et d'outils pour les aider à bâtir leur futur.
43. Le **Réseau Demain le Québec** est un grand mouvement citoyen regroupant plus de 160 groupes locaux et des milliers de bénévoles à travers la province. Il a pour mission d'accélérer la transition socioécologique et de bâtir des communautés fondées sur la justice sociale et environnementale.
44. Le **Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)** est le principal regroupement et porte-parole du mouvement de l'action communautaire autonome (ACA) auprès du gouvernement du Québec.
45. Le **Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)**, fondé en 1982, est le plus grand regroupement de groupes écologistes citoyens autonomes au Québec.
46. Le **Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)** est un organisme féministe de défense collective des droits qui regroupe les 17 tables régionales de la province.
47. La **Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)** est un organisme à but non lucratif fondé en 1951, dont la mission est de promouvoir et de défendre les droits et intérêts des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs proches.
48. La **Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC)** est un réseau québécois dont la mission est de soutenir les organismes de développement communautaire dans leurs objectifs et de défendre le rôle fondamental du mouvement communautaire autonome en matière de justice sociale et de développement des communautés.
49. La **Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles** est un regroupement québécois composé de 47 organisations nationales. Elle représente et soutient des milliers d'organismes communautaires autonomes œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux.
50. **Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC)** est un organisme québécois qui mobilise les milieux syndicaux et les personnes salariées pour intégrer les enjeux environnementaux dans les conventions collectives et les lieux de travail.
51. **Uni-es pour l'école** désigne un important mouvement citoyen et syndical québécois qui dénonce les compressions budgétaires dans le réseau de l'éducation.

52. L'**Union des consommateurs** est un organisme à but non lucratif québécois qui regroupe une quinzaine d'associations de défense des droits des consommateurs. Sa mission est de défendre les droits du public, avec une attention particulière portée aux ménages à revenu modeste.
53. **Youth for youth Québec** est un organisme à but non lucratif qui soutient, représente et mobilise les jeunes d'expression anglaise âgés de 16 à 30 ans à travers toute la province. Il accompagne également les jeunes dans le développement de projets en français.

Annexe 2

Liste des personnalités ayant appuyé les quatre revendications du Livre blanc citoyen sur l'éducation de Debout pour l'école

1. Abdelmoumen Melika	Autrice
2. Alexandre Marie	Professeure, Université du Québec à Rimouski
3. Allaire Luc	Rédacteur en chef adjoint, L'aut'Journal
4. Allaire Sévigny Christophe	Sociologue, enseignant et auteur de Séparés mais égaux
5. Alneus Éricka	Femme politique, cheffe de Projet Montréal
6. Armand Françoise	Professeure émérite, Université de Montréal
7. Bélanger Lyne	Ex-présidente, Commission scolaire Deschênes
8. Bellefeuille François	Enseignant au primaire et chroniqueur
9. Bernadet Arnaud	Professeur titulaire, Université McGill
10. Bernatchez Jean	Professeur associé, Université du Québec à Rimouski
11. Bertrand Nathalie	Directrice retraitée, École Lanaudière
12. Bisaillon Robert	Ex-co-président de la Commission des États généraux sur l'éducation
13. Bolduc Vincent	Comédien, auteur et chroniqueur
14. Bouchard Camil	Ex-président du Groupe de travail pour les jeunes
15. Bouchard Gérard	Sociologue, professeur émérite, Université du Québec à Chicoutimi
16. Boulad-Ayoub Josiane	Professeur émérite, Université du Québec à Montréal
17. Brault Marie-Christine	Professeure, Université Laval
18. Brunelle Yolande	Autrice, membre de l'Ordre de l'excellence en éducation et chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal
19. Cadieux Chantal	Autrice et scénariste
20. Cameron Ronald	Rédacteur en chef, revue Alter
21. Carbonneau Claudette	Ex-présidente de la CSN
22. Caron Catherine	Ex-éditrice en chef de la revue Relations
23. Charbonneau Jean-Pierre	Homme politique, ex-député à l'Assemblée nationale du Québec, ex-ministre
24. Corbo Salomé	Comédienne et chroniqueuse
25. Côté Marcel	Ex-directeur général, Cégep de Lanaudière
26. Cochrane Edith	Autrice et comédienne
27. Cossette Josianne	Chroniqueuse en éducation
28. Curzi Pierre	Comédien, ex-député à l'Assemblée nationale du Québec
29. Dancause Sylvain	Chroniqueur en éducation
30. David Françoise	Ex-députée à l'Assemblée nationale du Québec
31. Delorme François	Économiste, professeur Université de Sherbrooke
32. Dembélé Martial	Professeur, Université de Montréal
33. Demers Marie	Autrice
34. Deneault Joane	Professeure, Université du Québec à Rimouski, Chaire de recherche sur la persévérance scolaire et la littératie
35. Deschamps Annie	Enseignante
36. Deschamps Karine	Enseignante
37. Deschamps Yvon	Comédien, humoriste
38. Deschenaux Frédéric	Professeur titulaire, Université du Québec à Rimouski
39. Doray Pierre	Professeur émérite, Université du Québec à Montréal
40. Dubuc Marianne	Autrice
41. Duceppe Gilles	Syndicaliste, homme politique, ex-député à la Chambre des communes
42. Ducharme Noah	Étudiante engagée

43. Duclos Sylvain	Chroniqueur et influenceur sur l'éducation
44. Dugrenier Simon	Finissant en enseignement au secondaire
45. Duguay Raoul	Auteur compositeur
46. Dumas Alexandre	Professeur, Université du Québec à Trois-Rivières
47. Dupuis-Déri Francis	Auteur et professeur, Université du Québec à Montréal
48. Éthier Marc André	Professeur, Université de Montréal, chercheur au CRIFPE
49. Elchacar Mireille	Professeure, TÉLUQ
50. Falaise Ingrid	Autrice
51. Fillion Richard	Ex-directeur général du Collège Dawson.
52. Fortier Alain	Ex-président de la Fédération des commissions scolaires du Québec
53. Fortier Vincent	Essayiste, professeur, Cégep de Valleyfield
54. Goudreault David	Écrivain
55. Grenier Alain	Ex président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud
56. Harel Louise	Ex-députée, ex-ministre et ex-présidente de l'Assemblée nationale du Québec
57. Harel-Bourdon Catherine	Ex-présidente de la CSDM
58. Harris Steve	Président de Solidarité Haïti
59. Icart Jean-Claude	Professeur émérite, Université du Québec à Montréal
60. Jasmin Pierre	Professeur honoraire, Université du Québec à Montréal, secrétaire général des Artistes pour la Paix
61. Joncas Jo Anni	Professeure, Université de Sherbrooke
62. Kamanzi Pierre Canisius	Expert en éducation
63. Khadir Amir	Médecin, ex-député à l'Assemblée nationale du Québec
64. Lagacé Francis	Auteur
65. Lauzon Jici	Comédien et pédagogue
66. Lavoie Pierre	Triathlète, créateur du Grand défi Pierre Lavoie
67. Le Breton Julie	Comédienne
68. Lemieux Olivier	Professeur agrégé, Université Laval
69. Lessard Claude	Ex-président du Conseil supérieur de l'éducation, professeur émérite, Université de Montréal
70. Létourneau Jacques	Ex-président de la CSN
71. Machouf Nima	Épidémiologiste et romancière
72. Magnan Marie-Odile	Professeure, Université de Montréal
73. Malenfant Pierre-Paul	Président de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, Est du Québec
74. Marcotte-Fournier, A.Guillaume	Enseignant au secondaire
75. Marin Jessy	Professeure, Université du Québec à Rimouski, Chaire de recherche sur la persévérance scolaire et la littératie
76. Maroy Christian	Auteur, professeur honoraire, Université de Montréal et Université catholique de Louvain
77. Marsan Jean-François	Auteur
78. Martin Éric	Auteur, professeur, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
79. Ménard-Dunn Maude	Professeure, Cégep de Sherbrooke
80. Métellus Mireille	Comédienne
81. Michaud Patrice	Auteur-compositeur-interprète
82. Morin Isabelle	Professeure, Cégep Limoilou, autrice et animatrice de balados
83. Moulin Stéphanel	Professeur, Université de Montréal
84. Mouterde Pierre	Professeur retraité, Cégep Limoilou, essayiste
85. Nadeau Christian	Professeur, Université de Montréal
86. O'Bomsawin Nicole	Professeure, Kiuna college
87. Paquin Caroline	Directrice adjointe du Service des ressources éducatives de la formation professionnelle et des Services aux entreprises de l'Ecole professionnelle de Saint-Hyacinthe
88. Paré Mélanie	Professeure agrégée, Université de Montréal
89. Picard Ghislain	Ex-chef de l'Assemblée des Premières Nations

90. Plante Isabelle	Professeure, Université du Québec à Montréal
91. Proulx Hubert	Comédien
92. Proulx Serge	Professeur retraité, Cégep de Saint-Hyacinthe
93. Richards Judi	Artiste, chanteuse
94. Rioux Matthias	Journaliste, enseignant, ex-député à l'Assemblée nationale du Québec et ex-ministre
95. Rivard Yvon	Professeur retraité, Université McGill
96. Samson Édith	Ex-présidente de la Commission scolaire de Kamouraska
97. Savard Fred	Chroniqueur et animateur
98. Savard Denis	Professeur titulaire, Université Laval, chercheur au CRIRES
99. Shank Mélisandre	Présidente, Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO)
100. Stanton-Jean Michèle	Historienne, ex-présidente de la Commission Jean
101. Tremblay Bernard	Président-directeur général de la Fédération des cégeps (2015 à 2024)
102. Tremblay-Pepin Simon	Professeur, Université Saint-Paul
103. Vaillancourt Claude	Écrivain et essayiste
104. Vaythyanathasarma, Shophika	Ex-collaboratrice en éducation au Journal de Montréal
105. Vivier Simon	Professeur titulaire, Université Laval, directeur du Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT)
106. Webster Aly Ndiaye	Artiste, historien, activiste et conférencier

Remerciements

La réussite du Grand rendez-vous citoyen en éducation a reposé sur le travail d'un grand nombre de bénévoles, qui nous ont fait profiter de leurs compétences et expertises.

Nous tenons à remercier plus particulièrement les responsables à l'animation et au secrétariat, les personnes-ressources, les conférenciers et conférencières et les jeunes panélistes (personnes déjà nommées précédemment), sans oublier le comité organisateur : Simon Beaudin, Henri Boudreault, Wilfried Cordeau, Bernard Dufourd, Danielle Séguin, Gabrielle Ste-Marie et Jean Trudelle.

Merci à l'Institut du Nouveau Monde, qui nous a accompagnés tout au long de l'organisation de l'évènement, ainsi qu'à Bête féroce qui a pris en charge les relations médias de la conférence de presse.

Nous tenons aussi à remercier tout spécialement Claude Lessard, qui nous a fait le grand honneur de préfacer ces Actes.

Ce qui nous importe le plus, cependant, c'est de remercier les participantes et participants d'être venus renforcer la parole citoyenne. C'est votre mobilisation qui nous permettra, ensemble, de faire changer les choses. Grand merci !

